



VIES EN DANGER

LA SUPPRESSION CHAOTIQUE ET SOUDAINE
D'AIDES INTERNATIONALES MET DES MILLIONS DE
VIE EN DANGER

RAPPORT DE
recherche

AMNESTY
INTERNATIONAL



SOMMAIRE

1.	LA SUPPRESSION SOUDAINE ET ARBITRAIRE DES AIDES ÉTRANGÈRES MET EN DANGER LES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE ENTIER	3
2.	EN QUOI L'AIDE INTERNATIONALE RELEVÉ-T-ELLE DES DROITS HUMAINS ?	6
3.	CONTEXTE DES COUPES DANS LES AIDES INTERNATIONALES DES ÉTATS-UNIS	11
3.1	Décrets et ordres d'arrêt de travail affectant les aides étrangères d'USAID et du département d'État	11
3.2	Les dérogations et le rétablissement de certaines aides étrangères ont eu peu d'effet en pratique	13
3.3	Actions en justice liées aux coupes budgétaires affectant les aides étrangères d'USAID et du département d'État	14
3.4	Réductions d'autres programmes d'aide internationale en faveur des droits du travail et de la liberté de la presse	15
4.	LA SANTÉ ET LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES SONT EN DANGER	16
4.1	Aperçu des risques pour la santé et la vie	16
4.2	Guatemala	20
4.3	Haïti	21
4.4	Afrique du Sud	22
4.5	Syrie	23
4.6	Yémen	24
4.7	SOUDAN DU SUD	25
5.	AGGRAVATION DES RISQUES POUR LES PERSONNES QUI FUIENT DE CHEZ ELLES AFIN DE SE METTRE EN SÉCURITÉ	26
5.1	Aperçu des impacts pour les personnes migrantes, cherchant refuge et déplacées dans leur propre pays	26
5.2	Afghanistan	29
5.3	Costa Rica	30
5.4	Haïti et République dominicaine	31
5.5	Mexique	32
5.6	Myanmar et Thaïlande	33
6.	RECOMMANDATIONS	35
6.1	Aux autorités des États-Unis	35
6.2	À la communauté internationale	36

Les coupes soudaines dans les aides internationales des États-Unis sapent la coopération sur laquelle repose le système multilatéral, ce qui provoque et exacerbe des atteintes aux droits humains contre des populations vulnérables dans le monde entier. La suppression de financements a interrompu des initiatives vitales sans préavis raisonnable, a menacé les droits à la vie et à la santé de populations, et pourrait contraindre davantage de personnes à fuir de chez elles.

© Naomi Bernaldez, Amnesty International

VIES EN DANGER

LA SUPPRESSION CHAOTIQUE ET SOUDAINE D'AIDES INTERNATIONALES MET DES MILLIONS DE VIES EN DANGER

Amnesty International

1. LA SUPPRESSION SOUDAINE ET ARBITRAIRE DES AIDES ÉTRANGÈRES MET EN DANGER LES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE ENTIER

Ce rapport donne une première estimation des impacts catastrophiques issus de l'arrêt soudain, arbitraire et généralisé des aides internationales des États-Unis affectant des milliers d'initiatives vitales dans les domaines de l'humanitaire, de la santé et des droits humains à l'échelle mondiale, à la suite du décret énoncé par le président Donald Trump le 20 janvier 2025 sous le titre « *Reevaluating and realigning United States Foreign Aid*¹ ».

Étant donné le peu de temps écoulé depuis la mise en œuvre de cette politique et les contentieux en cours sur sa validité, le présent rapport ne constitue pas une évaluation complète de son impact. Il s'appuie principalement sur l'analyse menée entre janvier et mai 2025 de documents publics, notamment de dossiers judiciaires et de décrets, d'articles de presse et de rapports de la société civile, ainsi que du contexte juridique. L'analyse est complétée par 43 entretiens, ainsi que des échanges réguliers avec des ONG, des organisations internationales, des spécialistes de la santé publique et du personnel humanitaire. En raison de la crainte de représailles et/ou d'un désir de préserver les liens avec des donateur·ices dans le contexte d'un espace civique de plus en plus restreint, Amnesty International s'est dans l'ensemble abstenue de nommer les organisations avec lesquelles elle s'est entretenue et a utilisé des informations sous couvert d'anonymat. Le rapport présente plusieurs études de cas témoignant des incidences qu'entraîne la suppression des aides des États-Unis à des programmes qui fournissent des soins de santé, un soutien vital et d'autres services liés aux droits humains dans 12 pays où Amnesty International a pu avoir un accès à des informations sur le terrain auprès de sources fiables, et/ou y effectue des recherches et campagnes actuellement ou récemment.

Avant les coupes décrétées par le gouvernement de Donald Trump, des programmes financés par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le département d'État, l'Agence des États-Unis pour les médias mondiaux (USAGM) et le ministère du Travail versaient des aides internationales dans 177 pays². Il s'agissait notamment d'aide humanitaire vitale, ainsi que de financements pour le développement de la santé, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la scolarisation et les fournitures scolaires, mais aussi des programmes agricoles pour soutenir la sécurité alimentaire, la protection des défenseur·e·s des droits humains et la liberté de la presse, tout en luttant contre les violences en milieu professionnel et le travail des enfants. L'ensemble de ces initiatives était crucial pour garantir les droits humains de millions de leurs bénéficiaires.

En moyenne depuis 2001, selon le centre de recherche Pew, l'aide étrangère des États-Unis représentait 0,7 % à 1,4 % du budget fédéral du pays³. En 2022, les aides étrangères des États-Unis représentaient environ 1 % du budget fédéral⁴, soit des fonds qui soutenaient le développement, des missions humanitaires et la protection des droits humains dans le monde entier⁵. Si les États-Unis ont versé plus d'aides étrangères que tout autre pays⁶, ils n'ont toutefois versé en 2024 que 0,22 %

¹ Décret, *Reevaluating and Realigning United States Foreign Aid*, 20 janvier 2025, <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/reevaluating-and-realigning-united-states-foreign-aid/>.

² Congress.Gov, « U.S. Foreign Assistance », <https://www.congress.gov/crs-product/IF10183> (consulté le 16 mai 2025) ; Pew Research Center, « What the data says about U.S. foreign aid », 6 février 2025, <https://www.pewresearch.org/short-reads/2025/02/06/what-the-data-says-about-us-foreign-aid/>.

³ Pew Research Center, « What the data says about U.S. foreign aid », 6 février 2025, (op. cit).

⁴ Congress.Gov, « U.S. Foreign Assistance » (op. cit).

⁵ Amnesty International, « Mass Termination of USA Foreign Assistance Awards Devastating for Global Human Rights and Humanitarian Efforts », 27 février 2025, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/mass-termination-of-u-s-foreign-assistance-awards-devastating-for-global-human-rights-and-humanitarian-efforts/> ; Congress.Gov, « U.S. Foreign Assistance » (op. cit).

⁶ ONU Info, « Guterres calls on US to exempt development and humanitarian funds from aid “pause” », 27 janvier 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/01/1159486>.

d'aides au développement rapporté à leur revenu national brut (RNB), restant systématiquement bien en-deçà du seuil convenu à l'échelle internationale de 0,7 % pour les pays à revenus élevés, de sorte que les États-Unis se classent relativement loin en termes d'aides internationales par rapport à d'autres pays à revenus élevés⁷.

Ce rapport est une mise en garde saisissante concernant les effets négatifs qui découlent de la perturbation soudaine des aides étrangères que fournissaient le Congrès des États-Unis et du financement de programmes en cours dans le monde au moment où les réductions ont été décrétées. Ces coupes budgétaires de grande ampleur arrivent au moment où le gouvernement de Donald Trump adopte de plus en plus de pratiques autoritaires – notamment par le mépris de décisions de justice, la menace de démettre des juges de leurs fonctions, les attaques contre des journalistes, des procès contre des médias, l'abus du pouvoir exécutif et l'érosion des mécanismes d'équilibre des pouvoirs – le tout visant à centraliser le pouvoir, à saper la primauté du droit et à empiéter sur l'autorité du Congrès⁸. La décision de suspendre l'aide étrangère a été prise unilatéralement par le pouvoir exécutif, ce qui est contraire à la séparation des pouvoirs nécessitant de consulter le Congrès⁹. De plus, cette décision n'a pas respecté les procédures existantes en matière d'abrogation et de report, en ce qui concerne la possibilité pour le président de ne pas dépenser des fonds dont l'affectation a été votée par le Congrès¹⁰.

Le président Trump a pris cette décision exécutive simultanément à d'autres décrets qui interdisent ou modifient les liens des États-Unis avec plusieurs institutions et accords multilatéraux. Le gouvernement de Trump s'est, entre autres, retiré de l'Accord de Paris sur le climat¹¹, a amorcé le retrait de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)¹², cessé sa participation au Conseil des droits de l'homme, révisé son adhésion à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), suspendu les financements à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)¹³ et sanctionné la Cour pénale internationale (CPI)¹⁴. Le décret de Donald Trump daté du 4 février 2025 et visant le retrait de plusieurs agences des Nations unies imposait également un examen sur 180 jours de toutes les organisations internationales intergouvernementales dont les États-Unis sont membres et auxquelles le pays fournit toute forme de financement ou de soutien, ainsi que de tous les traités et conventions auxquels les États-Unis sont parties, afin de déterminer lesquels sont contraires aux intérêts des États-Unis et si ces textes peuvent être révisés ou non¹⁵. Aucune information publique sur l'avancement de ce processus n'est disponible à l'heure où nous rédigeons ce document.

La réduction de l'aide étrangère s'est principalement inscrite dans un contexte de décrets discriminatoires, de discours racistes et xénophobes, et d'attaques contre les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+, des populations noires et racisées, des migrant.e.s – en particulier celles et

⁷ OCDE, « Aide publique au développement (APD) », <https://www.oecd.org/fr/themes/aide-publique-au-developpement-apd.html> (consulté le 15 mai 2025). NPR, « Why The U.S. Ranks At The Bottom In A Foreign Aid Index », 18 septembre 2018, <https://www.npr.org/sections/goatsandsoda/2018/09/18/649155725/why-the-u-s-ranks-at-the-bottom-in-a-foreign-aid-index>.

⁸ Amnesty International, « USA: Chaos & cruelty: 10 compounding assaults on human rights: A review of President Trump's first 100 days in office », 30 avril 2025, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr51/9313/2025/en/>.

⁹ Constitution des États-Unis, Article I ; Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, action au civil n° 25-cv-402, décision, 13 février 2025, <http://www.courtlistener.com/docket/69628254/21/global-health-council-v-donald-j-trump/>, p. 11-12.

¹⁰ Tax Policy Center, « What are rescissions? », janvier 2024, <https://taxpolicycenter.org/briefing-book/what-are-rescissions>.

¹¹ Décret, *Putting America First in International Environmental Agreements*, 20 janvier 2025, [whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/putting-america-first-in-international-environmental-agreements/](https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/putting-america-first-in-international-environmental-agreements/).

¹² Décret, *Withdrawing the United States from the World Health Organization*, 20 janvier 2025, [whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/withdrawing-the-united-states-from-the-worldhealth-organization/](https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/withdrawing-the-united-states-from-the-worldhealth-organization/).

¹³ Décret, *Withdrawing the United States from and Ending Funding to Certain United Nations Organizations and Reviewing United States Support to all International Organizations*, 4 février 2025, [whitehouse.gov/presidential-actions/2025/02/withdrawing-the-united-states-from-and-ending-funding-to-certain-united-nations-organizations-and-reviewing-united-states-support-to-all-international-organizations/](https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/02/withdrawing-the-united-states-from-and-ending-funding-to-certain-united-nations-organizations-and-reviewing-united-states-support-to-all-international-organizations/) ;

¹⁴ Décret, *Imposing Sanctions on the International Criminal Court*, 6 février 2025, [whitehouse.gov/presidential-actions/2025/02/imposing-sanctions-on-the-international-criminal-court/](https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/02/imposing-sanctions-on-the-international-criminal-court/).

¹⁵ Décret, *Withdrawing the United States from and Ending Funding to Certain United Nations Organizations and Reviewing United States Support to all International Organizations*, 4 février 2025 (op. cit).

ceux qui sont en situation précaire – ainsi que des personnes réfugiées et demandeuses d’asile. Ces mesures sont présentées comme étant neutres et répondant à un souci d’efficacité et d’économie¹⁶, mais les coupes ont des incidences discriminatoires pour les groupes racisés, les femmes et les personnes LGBTQIA+, entre autres.

À titre d’exemple, lors d’un discours au Congrès le 4 mars 2025, le président Trump a employé des termes discriminatoires pour faire référence à certaines des coupes dans l’aide étrangère, mais pas seulement, et il a diabolisé l’aide fournie à des personnes réfugié·e·s, migrant·e·s et LGBTQIA+ dans le monde¹⁷, notamment par l’affirmation infondée que les aides étaient frauduleuses¹⁸. Le président Trump a déclaré : « Il n’y a qu’à écouter une partie des dépenses totalement inutiles que nous avons déjà identifiées [...] Quarante-cinq millions de dollars pour des bourses en faveur de la diversité, l’équité et l’inclusion au Myanmar. Quarante millions pour améliorer l’intégration socioéconomique des migrants sédentaires. Personne ne sait ce que c’est. Huit millions de dollars pour promouvoir les L.G.B.T.Q.I.+ dans le pays africain du Lesotho, dont personne n’a jamais entendu parler. Soixante millions pour l’émancipation des populations autochtones et afro-caribéennes en Amérique centrale – 60 millions »¹⁹. Le président Trump a ajouté : « Sous le gouvernement Trump, toutes ces arnaques – et il y en a des bien pires – mais je me suis dit que ce n’était pas le moment d’en parler. Vraiment terribles. Il y en a beaucoup d’autres qui ont été trouvées et dénoncées et immédiatement éliminées par un groupe de personnes très intelligentes, et jeunes pour la plupart, dirigées par Elon, et nous leur en sommes reconnaissants. Nous avons trouvé des centaines de milliards de dollars de fraude²⁰. »

Conformément à sa méthode discriminatoire, tout rétablissement des financements semble dépendre de critères sur les types d’activités que ces budgets peuvent financer et exclut souvent des activités liées au genre, aux droits des personnes LGBTQIA+, aux projets relatifs à la diversité, à l’équité et à l’inclusion, aux droits sexuels et reproductifs, aux droits des personnes réfugié·e·s et migrant·e·s, et à la justice climatique. Par exemple, la dérogation accordée à l’aide humanitaire vitale définissait cette dernière comme suit : « Des médicaments, des services de santé, de la nourriture, des abris et une aide à la subsistance lorsqu’ils sont vitaux, assortis d’approvisionnements et de frais administratifs raisonnables nécessaires pour mettre en œuvre ladite aide ». En revanche, étaient explicitement exclues les activités en lien avec « l’avortement, la planification familiale, les projets idéologiques liés au genre ou à la diversité, l’équité et l’inclusion, les opérations chirurgicales de personnes transgenres ou toute autre aide non vitale »²¹. Non seulement cette méthode nie que la planification familiale et les programmes relatifs au genre sauvent des vies, par exemple grâce à la baisse de la mortalité maternelle ou de la transmission du VIH de la mère à l’enfant, mais elle signale aussi que les autorités des États-Unis pensent que les personnes bénéficiant de ces initiatives ne sont pas dignes d’avoir des droits humains. À noter que depuis plus de 50 ans, le Congrès interdit que l’aide étrangère finance des services d’avortement²². En ce sens, selon des articles de presse, un questionnaire envoyé par le département d’État à des organisations qui géraient des projets grâce à une aide des États-Unis comprenait des questions demandant à ces dernières de confirmer qu’elles « contribuent à limiter l’immigration clandestine » ou « prennent des mesures adaptées pour protéger les femmes et les

¹⁶ *The New York Times*, « Fact-Checking Claims About U.S.A.I.D. Funding », 12 février 2025, <https://www.nytimes.com/2025/02/08/us/politics/usaid-funding-trump-fact-check.html> ; Amnesty International, « USA: Chaos & cruelty » (op. cit).

¹⁷ *The New York Times*, « Full transcript of President Trump’s Speech to Congress », 4 mars 2025, <http://www.nytimes.com/2025/03/04/us/politics/transcript-trump-speech-congress.html>.

¹⁸ *PBS News*, « Fact-checking Trump’s claims during his address to Congress », 5 mars 2025, <https://www.pbs.org/newshour/show/fact-checking-trumps-claims-during-his-address-to-congress> ; Robert Mackey, « Out-of-date polls to wrong aid amounts: factchecking Trump’s Congress address », *The Guardian*, 5 mars 2025, <https://www.theguardian.com/us-news/2025/mar/05/trump-congress-address-fact-check> ; Stephen Fowler « DOGE released data about federal contract savings. It doesn’t add up », *NPR*, 19 février 2025, <https://www.npr.org/2025/02/19/nx-s1-5302705/doge-overstates-savings-federal-contracts> ; *The New York Times*, « Fact-Checking Claims About U.S.A.I.D. Funding » (op. cit).

¹⁹ *The New York Times*, « Full transcript of President Trump’s Speech to Congress » (op. cit).

²⁰ *The New York Times*, « Full transcript of President Trump’s Speech to Congress » (op. cit).

²¹ Département d’État des États-Unis, « Emergency Humanitarian Waiver to Foreign Assistance Pause », 28 janvier 2025, <https://www.state.gov/emergency-humanitarian-waiver-to-foreign-assistance-pause/>.

²² Congrès, « Abortion funding restrictions in foreign assistance legislation », <https://www.congress.gov/crs-product/IF12235#> ; KFF, « The Helms Amendment and Abortion Laws in Countries Receiving U.S. Global Health Assistance », 18 janvier 2022, <https://www.kff.org/global-health-policy/issue-brief-the-helms-amendment-and-abortion-laws-in-countries-receiving-u-s-global-health-assistance/>.

défendre contre l'idéologie du genre », mais aussi de confirmer que leur projet ne comptait pas d'« éléments de diversité, d'équité et d'inclusion » ou n'était pas « un projet de justice environnementale ou climatique²³ ».

Afin de garantir un environnement sûr et favorable aux défenseur-e-s des droits humains et aux organisations de la société civile, les États doivent affecter des fonds suffisants à la défense des droits humains et y favoriser l'accès²⁴. De plus, la coopération internationale et l'aide au développement, notamment en vue de la concrétisation des droits économiques, sociaux et culturels, incombe à tous les États en mesure de la fournir, tout particulièrement les États les plus à même d'aider²⁵, ce qui englobe les États-Unis, lesquels figurent parmi les économies les plus riches au monde. Au titre du droit et des normes internationaux relatifs aux droits humains, les décisions de réduire ou de suspendre le financement d'organisations de la société civile doivent respecter des critères de légalité, de légitimité, de nécessité et de proportionnalité afin d'éviter toute ingérence injustifiée avec le droit à la liberté d'association, notamment le droit de chercher et de recevoir des fonds, inscrit à l'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel les États-Unis sont parties.

Le retrait rapide des espaces multilatéraux et de la coopération internationale que les États-Unis ont engagé a été brusque, opaque et chaotique : il manque de lignes directrices claires et précises, tout en soulevant de graves questions juridiques actuellement examinées par les tribunaux nationaux des États-Unis. Ces coupes budgétaires de grande ampleur, qui se sont accompagnées de discours discriminatoires et racistes, et d'attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, contre les populations noires et racisées, contre les migrant-e-s – en situation précaire tout particulièrement – et les personnes demandeuses d'asile et réfugiées, illustrent à nouveau le recours croissant du gouvernement de Trump à des pratiques autoritaires pour enraceriner son pouvoir, susciter la peur et échapper à toute obligation de rendre des comptes. La réduction des aides versées par les États-Unis semble s'inscrire dans une tendance plus globale à la baisse des aides, ce qui exacerbe le problème. En tant que première économie mondiale, les coupes décrétées par les États-Unis risquent de dissuader d'autres pays de respecter leurs engagements en matière d'aide, dans la mesure où plusieurs pays européens réduisent aussi leur aide internationale au développement²⁶. Pourtant, la rapidité, l'ampleur et la méthode employées dans le cas des réductions décidées par les États-Unis sont uniques en ce qu'elles ont gravement sapé la coopération au fondement du système multilatéral issu de la Seconde Guerre mondiale, et elles ont exacerbé les préjudices contre des populations déjà fragiles à l'échelle mondiale, entraînant des préjudices particuliers pour les groupes marginalisés.

2. EN QUOI L'AIDE INTERNATIONALE RELÈVE-T-ELLE DES DROITS HUMAINS ?

Le gel puis la suppression de vastes pans de l'aide étrangère des États-Unis dans le monde, entraînant l'interruption ou le ralentissement soudains de services vitaux sans préavis suffisant, doivent être évalués à la lumière des obligations et des engagements des États-Unis au titre de plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains. Ces mesures ont sapé la liberté

²³ *Politico*, « State Department further scrutinizes foreign aid for DEI, climate and transgender projects », 5 mars 2025, <http://www.politico.com/news/2025/03/05/state-department-scrutinizes-foreign-aid-00213143>.

²⁴ Rapporteur-euse spécial-e sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, rapport, 28 juillet 2011, doc. ONU A/66/203, § 119.

²⁵ Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale n° 3 : La nature des obligations des États parties (Art. 2, § 1 du pacte) 14 décembre 1990, doc. ONU E/1991/23, § 14 ; Charte des Nations unies, articles 55 et 56.

²⁶ Chatham House, « First USAID closes, then UK cuts aid: what a Western retreat from foreign aid could mean », 3 mars 2025, <https://www.chathamhouse.org/2025/03/first-usaid-closes-then-uk-cuts-aid-what-western-retreat-foreign-aid-could-mean> ; *The Guardian*, « EU will struggle to fill gap left by USAID as European countries cut their budgets », 15 avril 2025, <https://www.theguardian.com/global-development/2025/apr/15/eu-struggle-fill-gap-usaid-european-countries-cut-budgets> ;

d'association de plusieurs organisations de la société civile, entraînant potentiellement leur dissolution totale. En outre, les droits de millions de personnes dans le monde sont menacés de ce fait, les groupes marginalisés faisant face à des impacts discriminatoires.

L'AIDE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALES POUR LA MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Selon la Charte des Nations unies, qui codifie les principes fondamentaux des relations internationales, tous les membres des Nations unies, dont les États-Unis, s'engagent « à agir, tant conjointement que séparément, en coopération avec l'Organisation » pour, entre autres, « le relèvement des niveaux de vie », « des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social », « la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes » et « la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation »²⁷. Ces points ont été réitérés par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, dont l'interprétation du PIDESC fait autorité, lorsque ledit comité déclare que la coopération et l'aide internationales au développement et à la concrétisation des droits économiques, sociaux et culturels incombent à tous les États et « tout particulièrement aux États parties et aux autres intervenants en mesure d'aider »²⁸.

Le PIDESC, que les États-Unis ont signé mais pas ratifié²⁹, prévoit à l'article 2(1) que chaque État s'engage « à agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte »³⁰. Les États tels que les États-Unis, qui ont signé mais pas ratifié le pacte, doivent prendre au sérieux les engagements pris aux termes des traités et s'abstenir de tout acte contraire à l'objet et au but de tels traités³¹. En prenant la décision si fondamentale de mettre fin soudainement à des montants si considérables d'aides et coopérations étrangères, il est extrêmement probable que les États-Unis aillent à l'encontre de l'objet et du but de l'article 2(1)³².

Depuis de nombreuses décennies, les États-Unis soutiennent des pays dans le monde entier au moyen d'aides visant à mettre en œuvre progressivement un vaste ensemble de droits économiques, sociaux et culturels. Sur la base de bourses ou d'obligations contractuelles avec des agences d'aide des États-Unis ou des ONG implantées dans ce pays, au titre de l'engagement politique ancien et de haut niveau des États membres des Nations unies d'affecter au moins 0,7 % de leur RNB à l'aide étrangère³³, nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dépendent aujourd'hui à divers degrés des contributions versées par les États-Unis pour contribuer à la réalisation du socle fondamental de leurs obligations en vertu du PIDESC relatives à une série de droits économiques et sociaux vitaux, tels que le droit à la santé³⁴. Il s'agit notamment du droit d'accéder aux soins de santé sans discrimination, en particulier pour les groupes marginalisés, le droit d'accéder à une alimentation essentielle minimum, à un logement de base, à l'assainissement et à l'eau potable, ainsi qu'à des

²⁷ Charte des Nations unies, articles 55 et 56.

²⁸ Comité des droits économiques, sociaux et culturels [ONU], Observation générale n° 3 : La nature des obligations des États parties (Art. 2, § 1 du pacte), 14 décembre 1990, doc. ONU E/1991/23, § 14.

²⁹ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Statut de ratification pour les États-Unis d'Amérique, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?Lang=fr (consulté le 15 mai 2025).

³⁰ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, article 2(1).

³¹ Convention de Vienne sur le droit des traités, article 18. Les États-Unis ont signé, mais pas ratifié la convention de Vienne – Nations unies, Collection des traités, « État des traités : Convention de Vienne sur le droit des traités », https://treaties.un.org/pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXIII-1&chapter=23&Temp=mtdsg3&clang=_fr (consulté le 15 mai 2025).

³² Convention de Vienne sur le droit des traités, article 18.

³³ Assemblée générale des Nations unies (AGNU), Résolution 2626, « Stratégie internationale de développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement », adopté le 24 octobre 1970, doc. ONU A/8124, § 43.

³⁴ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, article 12 ; Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale n° 14 : Le droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint (article 12), 11 août 2000, doc. ONU. E/C.12/2000/4, § 43-44.

médicaments vitaux³⁵. De plus, afin que les États se conforment à leurs obligations liées au droit à la santé, ils doivent respecter le droit à la santé dans d'autres pays, empêcher des tiers d'enfreindre ce droit dans d'autres pays s'ils sont en mesure de les influencer, et doivent favoriser l'accès à des soins essentiels de santé ainsi que fournir une aide lorsqu'elle est requise³⁶.

D'après les Principes de Maastricht, un ensemble de lignes directrices sur les obligations extraterritoriales des États, les États-Unis sont aussi tenus de respecter, protéger et concrétiser les droits économiques, sociaux et culturels dans les cas où « les actes ou les omissions de l'État entraînent des effets prévisibles sur la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels », que ce soit sur ou en dehors de son territoire³⁷. Les États-Unis doivent aussi « cesser tout acte ou omission qui crée un risque réel de rendre impossible ou de nuire à la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels en dehors de leur territoire³⁸ », et doivent réaliser des évaluations de l'impact, comportant une participation publique, de tout danger, même potentiel, pouvant menacer des droits économiques, sociaux et culturels en dehors du territoire des États-Unis et susceptibles de découler de lois, de politiques et de pratiques des États-Unis³⁹.

OBLIGATIONS EXTRATERRITORIALES DES ÉTATS-UNIS DE PROTÉGER LE DROIT À LA VIE ET LE PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION

Au titre des Principes de Maastricht, les États-Unis ont par ailleurs l'obligation de respecter, protéger et concrétiser les droits civils et politiques sur leur territoire et en dehors de ce dernier⁴⁰. D'après lesdits principes et leurs engagements contraignants visés à l'article 6 du PIDCP, les États-Unis doivent prendre des mesures pour remédier aux menaces vitales que provoquent des maladies telles que le VIH, la tuberculose, le paludisme, mais aussi la famine, la malnutrition et l'extrême pauvreté, entre autres⁴¹, à la fois aux États-Unis et à l'étranger⁴². Conformément aux mêmes principes⁴³, et en leur qualité d'État partie à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale⁴⁴, les États-Unis doivent en outre s'abstenir de toute discrimination directe et indirecte, protéger les personnes de la discrimination de tiers, et prendre toute mesure législative et administrative, en autres, permettant de concrétiser les droits sans discrimination⁴⁵.

Comme plus de 30 expert-e-s indépendant-e-s des Nations unies l'ont souligné dans un courrier adressé aux États-Unis, « la décision de geler les subventions relatives à la diversité, l'équité et l'inclusion, ainsi que la formulation floue concernant le retrait de fonds dans le cas d'initiatives n'étant pas conformes aux "priorités du gouvernement", risque de toucher de manière disproportionnée des groupes marginalisés, en particulier des femmes et des filles »⁴⁶. Au vu des obligations incombant aux États-Unis aux termes du droit international relatif aux droits humains, poursuivaient les expert-e-s, « le gel des initiatives liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion sans proposer d'autre cadre pour remédier à la discrimination ne respecte pas les obligations de l'État au titre des cadres légaux

³⁵ Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, Observation générale n° 14 (op. cit.), § 43(a)-(d).

³⁶ Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, Observation générale n° 14 (op. cit.), § 39.

³⁷ Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales des États dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, principe 9b.

³⁸ Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales (op. cit), principe 13.

³⁹ Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales (op. cit), principe 14.

⁴⁰ Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales (op. cit), principe 3.

⁴¹ PIDCP, article 6 ; Comité des droits de l'homme, Observation générale n° 36, article 6 : droit à la vie, 3 septembre 2019, doc. ONU CCPR/C/GC/36, § 26.

⁴² Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales (op. cit), principe 9b.

⁴³ Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales (op. cit), principe 2.

⁴⁴ HCDH, Statut de ratification pour les États-Unis d'Amérique, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?Lang=fr (consulté le 16 mai 2025).

⁴⁵ Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

⁴⁶ Procédures spéciales des Nations unies, communication à l'attention des États-Unis, 21 février 2025, OL USA 5/2025, p. 20, <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=29718>.

nationaux et internationaux »⁴⁷. En outre, par l'exclusion des financements destinés aux droits relatifs au genre, à la santé, ainsi qu'à la santé sexuelle et reproductive, ou encore les initiatives liées aux personnes LGBTQIA+ ou à la diversité, l'équité et l'inclusion, les États-Unis vont à l'encontre des Principes de Maastricht en favorisant la discrimination extraterritoriale et en sapant le droit à la santé.

DROIT À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

La décision soudaine et arbitraire des États-Unis de réduire considérablement les aides aura des impacts de grande ampleur sur la capacité des organisations de la société civile du monde entier à poursuivre leurs activités, ce qui affectera leur faculté à faire respecter, à protéger et à défendre les droits humains, ainsi qu'à exercer leur liberté d'association, protégée par l'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel les États-Unis sont parties⁴⁸.

Comme l'a noté une trentaine d'expert.e.s indépendant.e.s des Nations unies dans un courrier adressé aux États-Unis au début de 2025, les décisions prises par les États-Unis de geler les aides étrangères étaient « marquées par leur manque de transparence et de clarté, une absence de consultation, notamment auprès des organisations nationales de la société civile mais aussi d'autres associations concernées [...] et [par] des mesures semblant avoir une étendue arbitraire et généralisée, par opposition à des démarches précises, nécessaires, proportionnelles et mesurées sur le plan du droit, et qui respectent tant la notion de procédure régulière que la primauté du droit »⁴⁹. Selon ces expert.e.s indépendant.e.s, les actes des autorités des États-Unis « affectent profondément l'exercice de la liberté d'association, entre autres droits⁵⁰ » et sont tout à fait susceptibles d'aboutir à la dissolution d'un très vaste éventail d'organisations de la société civile ainsi qu'à la restriction correspondante de l'espace civique dans de nombreux pays⁵¹.

L'obligation positive des États de créer et de maintenir un environnement propice aux associations s'étend à un cadre permettant de solliciter, de recevoir et d'utiliser des ressources⁵². Les États doivent faire en sorte que toute restriction des financements existants ou à venir, notamment ceux destinés aux organisations non gouvernementales à l'étranger, soit conforme au test en trois volets qui est défini à l'article 22 du PIDCP, c'est-à-dire la légalité, un but légitime aux termes du droit international relatif aux droits humains, et la nécessité et proportionnalité⁵³. Toute restriction doit être conforme au principe de non-discrimination.

Le rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a reconnu que les organes indépendants avaient le droit d'examiner les archives des associations afin d'assurer la transparence et l'obligation de rendre des comptes, mais les États doivent veiller à ce qu'une telle procédure ne soit pas arbitraire et à ce qu'elle respecte le principe de non-discrimination et le droit à la vie privée, sans quoi elle mettrait en péril l'indépendance des associations et la sécurité de leurs membres⁵⁴.

Plus précisément, le retrait soudain et arbitraire des financements des États-Unis ne paraît pas découler d'une volonté de transparence et d'obligation de rendre des comptes, et il ne semble pas viser un quelconque but légitime aux termes du droit international relatif aux droits humains. Au contraire, son impact est discriminatoire non seulement car les décisions de rétablir certains

⁴⁷ Procédures spéciales des Nations unies, communication à l'attention des États-Unis, 21 février 2025 (op. cit), p. 20.

⁴⁸ Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 22.

⁴⁹ Procédures spéciales des Nations unies, communication à l'attention des États-Unis, 21 février 2025 (op. cit), p. 11.

⁵⁰ Procédures spéciales des Nations unies, communication à l'attention des États-Unis, 21 février 2025 (op. cit), p. 11.

⁵¹ Procédures spéciales des Nations unies, communication à l'attention des États-Unis, 21 février 2025 (op. cit), p. 3.

⁵² Rapport du Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, 4 août 2015, doc. ONU A/70/266, § 79-80 ; Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies A/RES/53/144, Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (Déclaration sur les défenseur.e.s des droits humains), art. 13, 1999, <https://docs.un.org/fr/A/Res/53/144>.

⁵³ Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 22(2).

⁵⁴ Nations unies, Rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, 21 mai 2012, doc. ONU A/HRC/20/27, § 65.

financements ont explicitement exclu des groupes marginalisés, mais aussi car les financements des États-Unis étaient une source vitale pour des organisations dans des contextes spécifiques où ces groupes sont criminalisés et victimes de discriminations, comme c'est le cas des personnes LGBTQIA+ en Ouganda⁵⁵. Dans ces contextes, le retrait soudain et arbitraire des financements des États-Unis a un impact négatif sur le droit à la liberté d'association sans discrimination.

LE DROIT DE DEMANDER LA PROTECTION ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALES DANS LES CAS DE DÉPLACEMENTS FORCÉS

Toute personne a le droit de demander asile et d'en bénéficier pour échapper à la persécution et à de graves atteintes aux droits fondamentaux ; c'est un droit humain universel⁵⁶. Toute personne a également le droit de ne pas être renvoyée vers un pays dans lequel sa vie ou sa liberté pourrait être menacée ou dans lequel elle risquerait de subir des actes de torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, quel que soit son statut migratoire⁵⁷. Les États-Unis ont l'obligation nationale et internationale de veiller au droit des personnes en matière de demande d'asile, de toujours respecter le principe de « non-refoulement », et de protéger et respecter les droits humains de toutes les personnes sans exception, y compris les personnes en quête d'asile et les migrant-e-s⁵⁸. Cela comprend l'obligation de les laisser entrer sur le territoire, mais aussi la protection de leurs droits à la vie, à l'intégrité personnelle, à l'égalité et à la non-discrimination, à la liberté, et à l'absence d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi qu'à un accès à un logement décent, à une assistance et à des soins de santé⁵⁹.

Les États-Unis s'inscrivent dans des engagements mondiaux et des cadres internationaux de coopération visant à intervenir lors de déplacements forcés de manière à partager de façon juste et équitable la responsabilité entre les États ; notamment le Pacte mondial sur les réfugiés et la Déclaration de Los Angeles sur les migrations et protections⁶⁰. La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le 19 septembre 2016, a ouvert la voie au Pacte mondial sur les réfugiés. Ce dernier définit un Cadre d'action global pour les réfugiés applicable aux mouvements à grande échelle de réfugié-e-s et aux situations de réfugié-e-s prolongées, notamment sur la façon dont les populations locales et les pays accueillant de grands nombres de réfugié-e-s peuvent assumer et partager cette responsabilité⁶¹. Les États-Unis ont des obligations internationales en matière de droits humains, ainsi que des engagements mondiaux pris via ces cadres internationaux de coopération afin de participer à l'aide humanitaire, notamment par des aides financières et techniques aux populations déplacées de force.

Le bouleversement soudain et arbitraire de l'aide internationale des États-Unis a provoqué un chaos qui a plongé les gouvernements dans une position ne leur permettant plus de respecter leurs obligations en matière de droits humains et les empêchant, raisonnablement et à court terme, de

⁵⁵ Amnesty International, « Ouganda : "Tout le monde ici a deux vies ou deux téléphones." L'impact dévastateur de la criminalisation sur les espaces numériques pour les personnes LGBTQ en Ouganda », 23 octobre 2024, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr59/8571/2024/fr/>.

⁵⁶ Déclaration universelle des droits de l'homme, article 14 ; Convention relative au statut des réfugiés (1951) ; Protocole relatif au statut des réfugiés (1967) ; Déclaration de Carthagène sur les réfugiés, article 22(7) de la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

⁵⁷ Convention relative au statut des réfugiés (1951), article 33 ; Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, article 3(1) ; Convention américaine aux droits de l'homme, article 22(8).

⁵⁸ Les États-Unis sont partie au Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés et ils sont, par conséquent, tenus de respecter les obligations issues dudit protocole de 1967, ainsi que des articles 2 à 34 de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

⁵⁹ Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ; Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; Convention contre la torture.

⁶⁰ ONU, Pacte mondial sur les réfugiés, 2018, <https://www.unhcr.org/media/global-compact-refugees-booklet> ; HCR, Pacte mondial sur les réfugiés, <https://www.unhcr.org/fr/en-bref/qui-nous-sommes/le-pacte-mondial-sur-les-refugies> ; Maison-Blanche, « Los Angeles Declaration on Migration and Protection », 10 juin 2022, <https://bidenwhitehouse.archives.gov/briefing-room/statements-releases/2022/06/10/los-angeles-declaration-on-migration-and-protection/>.

⁶¹ AGNU, Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, A/RES/71/1, 3 octobre 2016 ; ONU, Pacte mondial sur les réfugiés, 2018 (op. cit) ; HCR, Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, <https://www.unhcr.org/fr/nos-activites/proteger-les-droits-humains/asile-et-migration/declaration-de-new-york-pour-les-refugies> ; HCR, Cadre d'action global pour les réfugiés, <https://www.unhcr.org/fr/nos-activites/proteger-les-droits-humains/asile-et-migration/declaration-de-new-york-pour-les-0>.

s'organiser autrement pour atténuer les préjudices de grande ampleur qui sont anticipés. D'autres décrets et positionnements politiques des autorités des États-Unis ont également exacerbé des impacts discriminatoires renforçant le racisme et la discrimination systémiques contre les groupes déjà marginalisés.

3. CONTEXTE DES COUPES DANS LES AIDES INTERNATIONALES DES ÉTATS-UNIS

3.1 DECRETS ET ORDRES D'ARRÊT DE TRAVAIL AFFECTANT LES AIDES ÉTRANGÈRES D'USAID ET DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

En 2022, les États-Unis ont affecté environ 74 milliards de dollars à l'aide étrangère⁶², soit environ 1 % de leur budget fédéral⁶³. En 2023 et 2024, le pays a affecté 80 milliards de dollars et 59 milliards de dollars, respectivement⁶⁴. Ces financements ont contribué au développement économique, à la paix et à la sécurité, à l'aide humanitaire, à la scolarisation et à l'environnement, entre autres⁶⁵, afin que des populations du monde entier restent hors de danger et en bonne santé, et pour aider les pays en développement à progressivement concrétiser un ensemble de droits économiques et sociaux.

Le 20 janvier 2025, un décret intitulé « Reevaluating and Realigning United States Foreign Aid » a entraîné aux États-Unis la suspension de l'aide étrangère au développement pendant 90 jours, dans l'attente de « l'examen de ces initiatives au regard de leur efficacité et de leur cohérence avec la politique étrangère des États-Unis » ainsi qu'avec les intérêts et les valeurs des États-Unis⁶⁶. Ledit décret prévoyait des dérogations à la discrétion du secrétaire d'État⁶⁷.

Le 24 janvier, le département d'État a émis des ordres d'arrêt de travail à tous les programmes existants d'aide étrangère et a interrompu tout nouveau financement⁶⁸. Parallèlement aux ordres d'arrêt de travail, un nombre massif de licenciements a été ordonné pour les fonctionnaires des agences fournissant des aides, où des services entiers ont été décimés et dont des initiatives ont été interrompues partout dans le monde⁶⁹.

Les réductions de l'aide étrangère et le démantèlement d'USAID ont été présentés par le département de l'Efficacité gouvernementale (DOGE) comme des mesures d'optimisation et d'élimination de dépenses publiques superflues⁷⁰. Néanmoins, le gouvernement de Trump n'a présenté aucun élément de preuve concret et substantiel en ce sens. Lors de son audition les 21 et 22 mai devant le

⁶² Foreign Assistance, « Dashboard », <https://www.foreignassistance.gov/> (consulté le 29 avril 2025).

⁶³ Congress.Gov, « U.S. Foreign Assistance » (op. cit) ; Pew Research Center, « What the data says about U.S. foreign aid », 6 février 2025, (op. cit).

⁶⁴ Foreign Assistance, « Dashboard » (op. cit).

⁶⁵ Foreign Assistance, « Dashboard » (op. cit).

⁶⁶ Décret, « Reevaluating and Realigning United States Foreign Aid » (op. cit).

⁶⁷ International Coalition of Voluntary Agencies (ICVA), *Lives on the Line: The human impact of US foreign aid shifts*, mars 2025, <https://www.icvanetwork.org/uploads/2025/03/Lives-on-the-Line-Final-Report.pdf>, p. 8.

⁶⁸ USAID, « Notice on Implementation of Executive Order on *Reevaluating and Realigning United States Foreign Aid* », 24 janvier 2025, <http://www.cogr.edu/sites/default/files/Notice%20on%20Implementation%20of%20Executive%20Order%20on%20Reevaluating%20and%20Realigning%20United%20States%20Foreign%20Aid.pdf>.

⁶⁹ AP News, « Trump's administration is pulling almost all USAID workers off the job worldwide », 5 février 2025, <http://www.apnews.com/article/trump-usaid-layoffs-7e0a159d8a419c4c9388ab02e8259f23>.

⁷⁰ Département de l'Efficacité gouvernementale (DOGE), <https://doge.gov/> ; Reuters, « 100 days of DOGE: lots of chaos, not so much efficiency », 24 avril 2025, <https://www.reuters.com/world/us/100-days-doge-lots-chaos-not-so-much-efficiency-2025-04-24/> ; *The New York Times*, « Final Cuts Will Eliminate U.S. Aid Agency in All but Name », 28 mars 2025, <https://www.nytimes.com/2025/03/28/us/politics/usaid-trump-doge-cuts.html>.

Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis, Marco Rubio, le secrétaire d'État, a fourni des réponses faibles ou incomplètes sur les graves répercussions de ces coupes budgétaires sur les droits humains⁷¹.

Selon des informations publiques et d'autres informations relatives aux actions en justice engagées contre le décret, environ 5 200 subventions d'USAID et environ 4 100 subventions du département d'État ont été supprimées⁷².

La décision d'éliminer l'aide étrangère au développement a été prise simultanément à d'autres décrets qui interdisent ou modifient les liens des États-Unis avec plusieurs institutions et accords multilatéraux. Il s'agit notamment du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Conseil des droits de l'homme ; l'examen de l'adhésion des États-Unis à l'Unesco ; et l'interdiction d'affecter des fonds des États-Unis à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)⁷³. Le décret visant le retrait des États-Unis de plusieurs agences des Nations unies imposait un examen sur 180 jours de toutes les organisations internationales intergouvernementales dont les États-Unis sont membres, et auxquelles le pays fournit toute forme de financement ou de soutien, ainsi que de tous les traités et convention auxquels les États-Unis sont parties, afin de déterminer lesquels sont contraires aux intérêts des États-Unis, et si ces textes peuvent être révisés ou non⁷⁴. Le gouvernement de Trump a aussi suspendu le programme américain d'accueil des réfugiés (USRAP), bloquant ainsi les démarches sûres et légales pour les réfugié-e-s du monde entier ayant besoin de se réinstaller⁷⁵.

Le gouvernement de Trump a également annoncé qu'il rejeterait à l'avenir tout financement destiné au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)⁷⁶. Cette décision dangereuse nuira de façon disproportionnée à certaines des personnes les plus marginalisées au monde, car elle aggrave les préjudices déjà provoqués par la suppression de plus de 300 millions de dollars de fonds affectés à l'agence pour mettre en œuvre quarante programmes humanitaires dans le monde⁷⁷.

⁷¹ C-SPAN, « Secretary of State Rubio Testifies on 2026 Budget Request », 20 mai 2025, <https://www.c-span.org/event/senate-committee/secretary-of-state-rubio-testifies-on-2026-budget-request/433256> ; Département d'État des États-Unis, « Secretary of State Marco Rubio Before the House Committee on Foreign Affairs on the FY26 Department of State Budget Request », 21 mai 2025, <https://www.state.gov/secretary-of-state-marco-rubio-before-the-house-committee-on-foreign-affairs-on-the-fy26-department-of-state-budget-request/> ; Département d'État des États-Unis, « Secretary of State Marco Rubio Before the House Committee on Appropriations, Subcommittee on State, Foreign Operations, and Related Programs on the FY26 Department of State Budget Request », 21 mai 2025, <https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2025/05/secretary-of-state-marco-rubio-before-the-house-committee-on-appropriations-subcommittee-on-state-foreign-operations-and-related-programs-on-the-fy26-department-of-state-budget-request/> ; NPR, « Rubio defends Trump's foreign policy as Democrats grill him on Putin and aid cuts », 20 mai 2025, <https://www.npr.org/2025/05/20/nx-s1-5404679/marco-rubio-senate-foreign-affairs>.

⁷² X, Marco Rubio, 10 mars 2025, <https://x.com/marcorubio/status/1899021361797816325> ; Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, action au civil n° 25-cv-402, déclaration – document n° 43, 26 février 2025, <http://www.courtlistener.com/docket/69628254/43/1/global-health-council-v-donald-j-trump/> ; Center for Global Development, « The USAID Cuts: Little Sign of Mercy for "Life-Saving" Health Programs », 14 mars 2025, <http://www.cgdev.org/blog/usaids-cuts-little-sign-mercy-life-saving-health-programs>.

⁷³ Décret, *Putting America First in International Environmental Agreements* (op. cit) ; Décret, *Withdrawing the United States from the World Health Organization* (op. cit) ; Décret, *Withdrawing the United States from and Ending Funding to Certain United Nations Organizations and Reviewing United States Support to all International Organizations* (op. cit).

⁷⁴ Décret, *Withdrawing the United States from and Ending Funding to Certain United Nations Organizations and Reviewing United States Support to all International Organizations*, 4 février 2025 (op. cit).

⁷⁵ Décret, *Realigning the United States Refugee Admissions Program*, 20 janvier 2025, <http://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/realigning-the-united-states-refugee-admissions-program/> ; Amnesty International, « Réaction d'Amnesty International États-Unis aux mesures anti-immigration du président Donald Trump », 20 janvier 2025, <http://www.amnestyusa.org/press-releases/amnesty-international-usa-reaction-to-president-trumps-anti-immigrant-executive-actions/>.

⁷⁶ FNUAP, « Déclaration en réponse à la décision des États-Unis de priver l'UNFPA de financement », 9 mai 2025, <https://www.unfpa.org/fr/press/d%C3%A9claration-en-r%C3%A9ponse-%C3%A0-la-d%C3%A9cision-des-%C3%A9tats-unis-de-priver-l%E2%80%99unfpa-de-financement> ; Amnesty International, « Trump Administration Shows Disregard for Global Human Rights by Cutting Funds for UNFPA », 9 mai 2025, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/trump-administration-shows-disregard-for-global-human-rights-by-cutting-funds-for-unfpa/>.

⁷⁷ FNUAP, « Déclaration en réponse à la décision des États-Unis de priver l'UNFPA de financement » (op. cit) ; FNUAP, « Déclaration de la Directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) sur les coupures de financement du gouvernement américain », 28 février 2025, <https://www.unfpa.org/fr/press/d%C3%A9claration-de-la-directrice-ex%C3%A9cutive-sur-les-coupures-de-financement-du-gouvernement-am%C3%A9ricain> ; Amnesty International, « Trump Administration Shows Disregard for Global Human Rights by Cutting Funds for UNFPA » (op. cit).

Il est très probable que d'autres décrets aient influencé la suppression d'aides étrangères pour des activités spécifiques, ce qui a un impact disproportionné sur des organisations dans le monde qui travaillent sur les droits des personnes LGBTQIA+, les droits sexuels et reproductifs, le changement climatique et la justice climatique, ainsi que sur les droits des personnes réfugiées et migrantes. Un décret a éliminé toutes les obligations, initiatives et politiques relatives à la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité au sein de l'État fédéral⁷⁸. Un autre décret a annoncé que les États-Unis avaient pour politique officielle la reconnaissance de deux genres seulement, « masculin et féminin », et restreint l'utilisation de budgets fédéraux dans le cas d'initiatives relatives au genre⁷⁹.

Amnesty International considère que la suspension de l'aide étrangère au développement et l'émission d'ordres d'arrêt de travail pour tous les programmes existants d'aide étrangère constituent des décisions prises unilatéralement par le pouvoir exécutif, en violation de la séparation des pouvoirs et des procédures en vigueur d'abrogation et de report, dans la mesure où le président n'a pas l'autorité unilatérale de refuser de dépenser des fonds affectés par le Congrès⁸⁰. Par ailleurs, Amnesty International considère que les coupes dans les aides étrangères sont discriminatoires au regard du droit international. Si les coupes ont été généralisées dans les secteurs de l'humanitaire, de la santé et de la société civile, les décrets et dérogations ont ciblé des groupes et des thématiques spécifiques en ce qui concerne l'application des réductions d'aides étrangères, entraînant ainsi des impacts disproportionnés pour les groupes marginalisés. De ce fait, les coupes risquent de renforcer des discriminations systémiques et d'approfondir des inégalités structurelles existantes.

3.2 LES DEROGATIONS ET LE RETABLISSEMENT DE CERTAINES AIDES ETRANGERES ONT EU PEU D'EFFET EN PRATIQUE

À la suite des ordres d'arrêt de travail, des dérogations ont été émises pour certaines aides alimentaires d'urgence et certains programmes existants d'aide humanitaire vitale⁸¹. En dépit de ces dérogations, le personnel d'USAID et les bénéficiaires de subventions ont signalé énormément d'incertitudes sur ce qui serait jugé « vital » ou couvert par la dérogation, rendant ce système dérogatoire inefficace pour atténuer les impacts du décret⁸². Des organisations ayant sollicité des dérogations ne savaient pas si elles y étaient éligibles ou, après le dépôt de leur requête, ne savaient pas si cette dernière était validée. De nombreuses initiatives, même après avoir obtenu une dérogation, ne pouvaient pas accéder aux fonds pour relancer leurs activités⁸³. À la fin de février 2025, des personnels d'USAID et des prestataires avaient aussi été placé-e-s en congé sans solde ou licencié-e-s, et n'étaient pas en mesure de répondre à des questions, de communiquer avec les

⁷⁸ Décret, *Ending Radical And Wasteful Government DEI Programs And Preferencing*, 20 janvier 2025, <http://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/ending-radical-and-wasteful-government-dei-programs-and-preferencing/>.

⁷⁹ Décret, *Defending Women from Gender Ideology Extremism and Restoring Biological Truth to the Federal Government*, 20 janvier 2025, [whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/defending-women-from-gender-ideology-extremism-and-restoring-biological-truth-to-the-federal-government/](http://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/defending-women-from-gender-ideology-extremism-and-restoring-biological-truth-to-the-federal-government/).

⁸⁰ Constitution des États-Unis, Article I ; Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, action au civil n° 25-cv-402, décision, 13 février 2025 (op. cit), p. 11-12. Human Rights Watch, « US: Trump Administration Guts Foreign Aid », 28 février 2025, <https://www.hrw.org/news/2025/02/28/us-trump-administration-guts-foreign-aid> ; WOLA, « Trump's Pause of U.S. Foreign Assistance to Latin America: An "America Last" Policy », 31 janvier 2025, <https://www.wola.org/analysis/trumps-pause-of-u-s-foreign-assistance-to-latin-america-an-america-last-policy/>.

⁸¹ Département d'État des États-Unis, « Emergency Humanitarian Waiver to Foreign Assistance Pause » (op. cit) ; Département d'État des États-Unis, « HIV Care & Treatment and Prevention of Mother to Child Transmission of Activities Approved under PEPFAR Limited Waiver », 10 février 2025, http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/GHSD_PEPFAR-Limited-Waiver-Approved-Activities.pdf ; International Coalition of Voluntary Agencies (ICVA), *Lives on the Line* (op. cit), p. 8.

⁸² Politico, « What does the state consider "life-saving" aid? », 29 janvier, 2025, <http://www.politico.com/newsletters/national-security-daily/2025/01/29/what-does-state-consider-life-saving-aid-00195922> ; Human Rights Watch, « US: Lifesaving Programs Remain Suspended Despite Waivers », 10 février 2025, <http://www.hrw.org/news/2025/02/10/us-lifesaving-programs-remain-suspended-despite-waivers>.

⁸³ Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, décision, 13 février 2025 (op. cit), p. 7-8 ; *The New York Times*, « Lifesaving aid remains halted worldwide despite Rubio's promise », 12 février 2025, <http://www.nytimes.com/2025/02/12/us/politics/usa-id-waivers-rubio.html>.

bénéficiaires de subventions ou plus généralement de contribuer aux procédures dérogatoires⁸⁴. D'après des informations publiques, le gouvernement de Trump prévoit de réduire l'intégralité des effectifs d'USAID à environ quinze postes permanents⁸⁵. Par conséquent, l'existence de dérogation a peu d'effet concret sur le terrain et la majorité des initiatives reste gelée⁸⁶.

Si certaines aides étrangères ont été rétablies, d'après le Conseil international des agences bénévoles (ICVA) – un réseau mondial de 170 organisations non gouvernementales actives dans 160 pays –, le « système de versements reste en grande partie inaccessible et des centaines de millions de dollars restent à rembourser aux ONG pour des missions qu'elles ont déjà accomplies. Les liquidités s'en trouvent gravement touchées, ce qui menace la pérennité de nombreuses ONG qui comptent sur des paiements en temps et en heure pour continuer leurs activités. »⁸⁷. Certaines des organisations interviewées par Amnesty International ont déclaré qu'il n'y avait pas de cohérence ou de prévisibilité aux versements minimaux qu'elles avaient reçus, ce qui complique la planification de leurs activités⁸⁸.

3.3 ACTIONS EN JUSTICE LIEES AUX COUPES BUDGETAIRES AFFECTANT LES AIDES ETRANGERES D'USAID ET DU DEPARTEMENT D'ÉTAT

Deux actions en justice ont été engagées en février 2025 contre le gouvernement de Trump concernant le démantèlement d'USAID et le gel des aides étrangères⁸⁹.

En réponse à ces poursuites, le 13 février, un juge du district de Columbia a émis une ordonnance restrictive temporaire obligeant le gouvernement de Trump à rétablir les aides étrangères⁹⁰. Le 25 février, le même juge a ordonné le gouvernement de Trump à débloquer deux milliards de dollars d'aides étrangères sous 48 heures⁹¹. La Cour suprême est intervenue et a provisoirement bloqué cette ordonnance, mais le 5 mars, la cour a ensuite ordonné au gouvernement de Trump de débloquer les aides étrangères⁹². Les procédures judiciaires sont toujours en cours. Toutefois, en mai 2025, le gouvernement de Trump ne semblait toujours pas avoir débloquent l'ensemble des financements, ce qui va à l'encontre de la décision judiciaire imposant le rétablissement des aides étrangères.

The New York Times, « Lifesaving aid remains halted worldwide despite Rubio's promise » (op. cit) ; NPR, « USAID workers return to HQ to clear their desks, as Trump dismantles the agency », 27 février 2025, <http://www.npr.org/2025/02/27/nx-s1-5311659/usa-id-workers-trump-administration-doge>.

⁸⁵ *The New York Times*, « Final Cuts Will Eliminate U.S. Aid Agency in All but Name » (op. cit).

⁸⁶ CNN, « The US State Department says humanitarian assistance can continue. Foreign aid workers say that's not happening », 8 février 2025, <http://www.edition.cnn.com/2025/02/08/world/usa-id-humanitarian-assistance-aid-freeze-intl-latam/index.html>.

International Coalition of Voluntary Agencies (ICVA), *Lives on the Line* (op. cit), p. 8 ; Conseil danois pour les réfugiés, « Statement from the Secretary General, Charlotte Slente, following US termination of nearly all its funded aid programs », 27 février 2025, <http://www.drc.ngo/resources/news/statement-from-the-secretary-general-charlotte-slente-following-us-termination-of-nearly-all-its-funded-aid-programs/> ; Conseil norvégien pour les réfugiés, « NRC forced to suspend even lifesaving US-funded aid this week », 25 février 2025, <https://www.nrc.no/news/2025/february/nrc-forced-to-suspend-even-lifesaving-us-funded-aid-this-week>.

⁸⁸ Entretien par visioconférence avec des représentant-e-s d'ONG, 12 avril 2025 ; échange de courriels entre Amnesty International et des ONG, 19 avril 2025, conservé dans les archives d'Amnesty International.

⁸⁹ Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *American Foreign Service Association & American Federation of Government Employees v. Donald Trump and others*, action au civil n° 25-cv-352, plainte pour procédure déclaratoire et d'injonction, 6 février 2025, <http://www.democracyforward.org/wp-content/uploads/2025/02/AFSA-et-al-v.-Trump-et-al.pdf> ; Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, action au civil n° 25-cv-402, plainte pour procédure déclaratoire et d'injonction, 11 février 2025, <http://www.courtlistener.com/docket/69628254/global-health-council-v-donald-j-trump/> ; AVAC, *AVAC v. United States Department of State*, <https://avac.org/avac-vs-dept-of-state/>.

⁹⁰ Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, décision, 13 février 2025 (op. cit).

⁹¹ Cour fédérale de district pour le District de Columbia, *Global Health Council and others v. Donald Trump and others*, action au civil n° 25-cv-402, affaire en instance, 25 février 2025, <http://www.courtlistener.com/docket/69628254/global-health-council-v-donald-j-trump/> ; AP News, « Judge gives Trump administration two days to release billions of dollars in blocked foreign aid », 25 février 2025, <https://apnews.com/article/funding-freeze-usaid-trump-d592d015249934827e023c65e644c51a>.

⁹² Cour suprême des États-Unis, *Department of State, et al. v. AIDS Vaccine Advocacy Coalition, et al.*, n° 24A831, 604 USA (2025), <https://www.courthousenews.com/wp-content/uploads/2025/03/scotus-lifts-pause-usaid-contractor-funding-against-trump-request.pdf>.

3.4 REDUCTIONS D'AUTRES PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONALE EN FAVEUR DES DROITS DU TRAVAIL ET DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

En mars 2025, le gouvernement de Donald Trump a mis fin à toutes les subventions accordées au Bureau des affaires internationales du travail (dépendant du ministère du Travail), faisant valoir qu'elles n'étaient « pas alignées avec les priorités de l'organisation et l'intérêt national »⁹³. Les suppressions de financements ont été appliquées sans délai et ont mis fin à 69 programmes consacrant plus de 500 millions de dollars à la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains, ainsi qu'au respect des normes du travail dans plus de quarante pays⁹⁴.

D'après des informations publiques, les subventions supprimées concernaient notamment des programmes adoptés par le Congrès affectant des millions de dollars à des ONG pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans le secteur de l'agriculture au Mexique, les abus en matière de travail commis dans le secteur de l'habillement en Asie du Sud-Est, les atteintes aux droits humains dans les pêcheries sur les côtes d'Amérique du Sud, et l'extraction par des enfants à Madagascar de mica utilisé pour produire des pièces électroniques et automobiles chinoises vendues aux États-Unis⁹⁵. La cessation de ces initiatives exposera quasi certainement des travailleurs et travailleuses à des conditions de travail plus dangereuses et leur fera davantage courir le risque d'être exploité-e-s⁹⁶.

Toujours en mars, le président Donald Trump a signé un décret visant à réduire le champ d'activité de l'Agence des États-Unis pour les médias mondiaux (USAGM), une agence fédérale qui supervise divers médias financés par le contribuable américain, notamment Voice of America (VOA), Radio Free Asia (RFA) et Radio Free Europe/Radio Liberty⁹⁷. La fermeture de ces médias affaiblit le rôle de la presse libre et indépendante dans le monde, ce qui a notamment un impact direct sur le droit à la liberté d'expression et à la possibilité de milliers de personnes de solliciter, de recevoir et de diffuser des informations et des idées de toutes sortes sans considérations de frontières.

VOA, avant tout une radio, a été créée pendant la Seconde Guerre mondiale pour contrer la propagande nazie et était écoutée par des centaines de millions de personnes dans le monde à la signature du décret⁹⁸. Le 15 mars, presque tout le personnel de VOA (environ 1 300 personnes) a été placé en congé administratif et, le lendemain, environ 500 sous-traitant-e-s de VOA ont été remercié-e-s⁹⁹. Si l'ordonnance restrictive temporaire d'un juge fédéral a été émise à la suite d'une action en justice intentée par des journalistes et d'autres personnes touchées par la fermeture soudaine de VOA, ce média reste hors d'antenne¹⁰⁰.

⁹³ *The Washington Post*, « Trump administration moves to cut programs that fight child labor abroad », 27 mars 2025, <https://www.washingtonpost.com/business/2025/03/27/trump-labor-department-international-child-labor/> ; Economic Policy Institute, « Department of Labor terminates grants that fight international human trafficking, promote labor rights », 9 avril 2025, <https://www.epi.org/policywatch/departement-of-labor-terminates-grants-that-fight-international-human-trafficking-promote-labor-rights/>.

⁹⁴ Ministère du Travail des États-Unis, ILAB Knowledge Portal, <https://www.dol.gov/agencies/ilab/projects-search>.

⁹⁵ *The Washington Post*, « Trump administration moves to cut programs that fight child labor abroad » (op. cit.) ; *The Guardian*, « Trump cuts 69 global programs tackling child labor and human trafficking », 27 mars 2025, <https://www.theguardian.com/us-news/2025/mar/27/trump-cuts-child-labor-human-trafficking-programs>.

⁹⁶ *The Washington Post*, « Trump administration moves to cut programs that fight child labor abroad » (op. cit.).

⁹⁷ Décret, *Continuing the Reduction of Federal Bureaucracy*, 14 mars 2025, <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/03/continuing-the-reduction-of-the-federal-bureaucracy/>.

⁹⁸ Maison-Blanche, « The Voice of Radical America », 15 mars 2025, <https://www.whitehouse.gov/articles/2025/03/the-voice-of-radical-america/> ; BBC, « Trump moves to close down Voice of America », 16 mars 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/cvge41109r3o>.

⁹⁹ Just Security, « Unpacking the Voice of America Litigation », 10 avril 2025, <https://www.justsecurity.org/109984/voice-of-america-litigation/> ; CBS News, « Voice of America's full-time staff and contractors placed on leave following Trump directive », 17 mars 2025, <https://www.cbsnews.com/news/trump-signs-order-to-cut-staff-at-voice-of-america-media/>.

¹⁰⁰ Government Accountability Project, « The desk: judge sides with Voice of America journalists in lawsuits over firings », 28 mars 2025, <https://whistleblower.org/in-the-news/the-desk-judge-sides-with-voice-of-america-journalists-in-lawsuit-over-firings/> ; Just Security, « Unpacking the Voice of America Litigation » (op. cit.).

L'impact de la fermeture soudaine et arbitraire de ces médias est tout particulièrement ressenti dans des pays où la liberté de la presse est déjà restreinte par les pouvoirs publics¹⁰¹. Jusqu'à présent, RFA et VOA représentaient la solution de remplacement la plus accessible aux médias d'État dans des pays comme la Chine, la Corée du Nord, le Myanmar et le Viêt-Nam, où les gouvernements empêchent leur population d'accéder à l'Internet mondial¹⁰². RFA a souvent été l'une des rares voix journalistiques à rendre compte d'événements passés sous silence tels que des frappes aériennes au Myanmar, la corruption au sein de la machine d'État au Viêt-Nam et l'assassinat de militant·e·s au Laos¹⁰³. Sa fermeture aura un impact immédiat dans des régions où les pouvoirs publics emploient des politiques autoritaires pour garder la mainmise sur l'information, où la liberté d'expression et la possibilité pour la presse libre d'exprimer un désaccord sont réprimées, et où les organes de presse comme VOA sont le seul moyen pour la population de se brancher au monde extérieur¹⁰⁴.

4. LA SANTÉ ET LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES SONT EN DANGER

4.1 APERÇU DES RISQUES POUR LA SANTE ET LA VIE

Historiquement, les États-Unis ont affecté des milliards de dollars à l'aide étrangère¹⁰⁵, et ont alloué 12 milliards de dollars à la santé pour la seule année 2024¹⁰⁶. Selon des données sur l'aide étrangère des États-Unis analysées par le Pew Research Center, la santé a perçu environ 22 % des 72 milliards de dollars affectés à l'aide étrangère en 2023¹⁰⁷. L'essentiel de l'aide étrangère destinée à la santé mondiale a été fourni via le département d'État, USAID, les Instituts nationaux de la Santé (qui mènent des recherches) et les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), ainsi que via des organisations multilatérales telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial), l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des agences de l'ONU comme le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA¹⁰⁸).

Les financements relatifs au VIH correspondent généralement à 50 % environ des subventions bilatérales versées par les États-Unis au titre de la santé mondiale¹⁰⁹. D'après ONUSIDA, les États-Unis ont fourni plus de 70 % des dons de lutte contre le sida à l'échelle mondiale¹¹⁰, principalement dans le cadre du Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida (PEPFAR) et d'USAID. Les fonds affectés à la santé mondiale ont aussi concerné en grande partie les maladies évitables grâce à

¹⁰¹ Amnesty International, « Trump's gutting of RFA hits press freedom – and helps its opponents – across Asia », 31 mars 2025, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2025/03/trumps-gutting-of-rfa-hits-press-freedom-and-helps-its-opponents-across-asia/>.

¹⁰² Amnesty International, « Trump's gutting of RFA hits press freedom – and helps its opponents – across Asia » (op. cit).

¹⁰³ Amnesty International, « Trump's gutting of RFA hits press freedom – and helps its opponents – across Asia » (op. cit).

¹⁰⁴ Amnesty International, « Trump's gutting of RFA hits press freedom – and helps its opponents – across Asia » (op. cit).

¹⁰⁵ Foreign Assistance, « Dashboard » (op. cit).

¹⁰⁶ Foreign Assistance, « Dashboard » (op. cit).

¹⁰⁷ Pew Research Center, « What the data says about U.S. foreign aid », 6 février 2025, (op. cit).

¹⁰⁸ KFF, « 10 Things to Know About U.S. Funding for Global Health », 4 février 2025, <https://www.kff.org/global-health-policy/issue-brief/10-things-to-know-about-u-s-funding-for-global-health/#program-details>.

¹⁰⁹ KFF, « 10 Things to Know About U.S. Funding for Global Health » (op. cit).

¹¹⁰ ONUSIDA, « How the shift in US funding is threatening both the lives of people affected by HIV and the community groups supporting them », 18 février 2025, https://www.unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2025/february/20250218_us-funding-people-affected-hiv-community-groups (consulté le 28 avril 2025).

la vaccination, la tuberculose, le paludisme, la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que la planification familiale et la santé de la procréation¹¹¹.

L'analyse du budget des aides internationales des États-Unis montre que le pays a versé des aides liées à la santé dans près de quatre-vingt pays¹¹². Selon une estimation récente, entre 2,3 et 5,6 millions de vies sont sauvées chaque année rien que grâce à l'investissement des États-Unis dans la prévention du VIH, dans le travail de GAVI sur les maladies évitables grâce à la vaccination, dans la lutte contre la tuberculose et le paludisme, et dans l'aide humanitaire, sans compter le soutien vital qu'apporte l'aide des États-Unis pour éviter des problèmes médicaux tels que la mortalité maternelle ou la poliomyélite, qui provoque chez beaucoup une paralysie permanente¹¹³.

Des coupes soudaines dans l'aide internationale¹¹⁴, effectuées sans que les pays concernés aient le temps de réagir à ce changement, risquent de perturber considérablement les programmes de lutte contre le VIH¹¹⁵, la tuberculose¹¹⁶ et le paludisme¹¹⁷, et de favoriser des maladies évitables grâce à la vaccination, notamment chez les enfants vulnérables¹¹⁸. Le démantèlement rapide d'USAID, la suspension du Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida¹¹⁹ et d'autres coupes potentielles dans des organisations multilatérales qui fournissent des soins de santé mettent en péril la vie et la santé de personnes dans le monde entier. Des pays extrêmement dépendants des aides, par exemple l'Afghanistan, le Soudan du Sud et Haïti, devraient en ressentir les impacts en premier¹²⁰. Pour les pays où la dépendance à l'aide est ancrée dans le colonialisme et les injustices historiques, les coupes brutales des aides ne font que renforcer les inégalités structurelles et historiques. C'est notamment le cas de Haïti, où la « dette de l'indépendance » – l'obligation de verser une indemnisation pour la perte des recettes coloniales issues du travail des personnes réduites en esclavage – ainsi que les décisions politiques et économiques d'autres pays, par exemple l'imposition d'un embargo commercial par les États-Unis et la France, ou encore l'occupation de Haïti par les États-Unis de 1915 à 1934¹²¹, ont des incidences sur l'économie de Haïti et, par conséquent, sur sa capacité à investir comme il se doit dans les droits économiques, sociaux et culturels¹²².

Pendant la rédaction de ce rapport, Amnesty International a pu rassembler des informations préliminaires sur les préjudices et risques associés aux coupes budgétaires en matière de santé dans plusieurs pays, où nombre d'organisations du secteur ont reçu des ordres d'arrêt de travail, ce qui a entraîné une réduction de leur activité. Beaucoup conservaient des obligations contractuelles vis-à-vis du personnel ou de baux de location, ou assumaient des coûts liés à des missions déjà accomplies et

¹¹¹ Center for Global Development, « USAID Cuts: New Estimates at the Country Level », 26 mars 2025, <https://www.cgdev.org/blog/usaids-cuts-new-estimates-country-level>.

¹¹² KFF, « 10 Things to Know About U.S. Funding for Global Health » (op. cit).

¹¹³ Center for Global Development, « How Many Lives Does US Foreign Aid Save? », 15 mars 2025, <https://www.cgdev.org/blog/how-many-lives-does-us-foreign-aid-save>.

¹¹⁴ *The New York Times*, « U.S. Terminates Funding for Polio, H.I.V., Malaria and Nutrition Programs Around the World », 27 février 2025, <https://www.nytimes.com/2025/02/27/health/usaids-contract-terminations.html>.

¹¹⁵ ONU Info, « UN agency warns of “surge” in AIDS deaths without US funding », 24 mars 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/03/1161416>.

¹¹⁶ OMS, « Funding cuts impact access to TB services endangering millions of lives », 5 mars 2025, <https://www.who.int/news/item/05-03-2025-funding-cuts-to-tuberculosis-programmes-endanger-millions-of-lives>.

¹¹⁷ OMS, « Malaria progress in jeopardy amid foreign aid cuts », 11 avril 2025, <https://www.who.int/news/item/11-04-2025-malaria-progress-in-jeopardy-amid-foreign-aid-cuts>.

¹¹⁸ OMS, « Increases in vaccine-preventable disease outbreaks threaten years of progress, warn WHO, UNICEF, Gavi », 25 avril 2025, <https://www.who.int/news/item/24-04-2025-increases-in-vaccine-preventable-disease-outbreaks-threaten-years-of-progress-warn-who-unicef-gavi>.

¹¹⁹ Health Policy Watch, « PEPFAR Reauthorisation Expires With No Clarity About Renewed US Funding for HIV », 25 mars 2025, <https://healthpolicy-watch.news/pepfar-reauthorisation-expires-with-no-clear-path-for-renewed-aid/>.

¹²⁰ Center for Global Development, « 26 Countries Are Most Vulnerable to US Global Health Aid Cuts. Can Other Funders Bridge the Gap? », 25 février 2025, <https://www.cgdev.org/blog/26-countries-are-most-vulnerable-us-global-health-aid-cuts-can-other-funders-bridge-gap>.

¹²¹ Donald R. Hickey, « America's response to the slave revolt in Haiti, 1791-1806 », 1982, *Journal of the Early Republic*, Volume 2, numéro 4. Simon Henochsberg, « Public debt and slavery: the case of Haiti (1760-1915) », 2016, Paris School of Economics. Douglas E. Matthews, « Economic sanctions and economic strategies: Toward Haiti's integration into the world economy », 1994, *St. Thomas Law Review*, Volume 6, numéro 281.

¹²² Amnesty International, « Haïti. À l'occasion du bicentenaire de la “dette d'indépendance”, des militant-e-s et organisations d'Haïti et de sa diaspora demandent à la France de remédier à son passé colonial en Haïti », 16 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr36/9258/2025/fr/>.

peinaient à prendre en charge ces dépenses en raison d'une trésorerie limitée. Néanmoins, leur principale préoccupation était l'impact imminent pour les groupes marginalisés, notamment les femmes, les enfants et les populations clés aidées par ces projets – par exemple les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, les femmes transgenres, les travailleur/travailleuse du sexe et les personnes qui consomment des drogues.

À titre d'exemple, en matière de VIH, les impacts découlant de la suppression de financements devraient être graves. Selon le département d'État des États-Unis, en septembre 2023, le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida avait pris en charge le traitement contre le VIH pour près de 20,5 millions de personnes dans le monde, empêchant ainsi que des millions de nouveaux-nés attrapent le VIH de leur mère, et ce programme apportait son aide à des centaines de milliers de professionnel-le-s de santé¹²³. Néanmoins, ONUSIDA a estimé que 6,3 millions de personnes risquaient de mourir ces quatre prochaines années à moins que les aides des États-Unis ne soient rétablies¹²⁴. Des spécialistes du VIH qualifient les impacts probables de « meurtriers¹²⁵ » ou de « bain de sang »¹²⁶. Une étude estime que les coupes budgétaires de grands donateurs internationaux et l'interruption du Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida pourraient aboutir à trois millions de décès liés au VIH dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire entre les seules années 2025 et 2030, et à quatre à 10 millions de nouvelles contaminations au VIH sur la même période, les plus graves impacts étant ressentis dans les pays où il existe un pourcentage plus élevé de financements internationaux et une incidence en hausse du VIH chez les populations clés¹²⁷.

ONUSIDA, qui serait par ailleurs confronté à la suppression de plus de 50 % de son personnel¹²⁸, a régulièrement publié des mises à jour sur l'impact des coupes budgétaires¹²⁹. L'organisation a signalé des manques pour des services essentiels tels que le dépistage chez les femmes enceintes, qui est crucial pour empêcher la transmission de la mère à l'enfant, les services de réduction des risques qui empêchent la transmission du VIH pour les personnes qui consomment de la drogue par injection et leur fournissent un accompagnement psychosocial, ainsi que des coupes dans des projets visant à renforcer l'accès aux soins de santé pour d'autres populations clés¹³⁰ confrontées à un risque accru de contracter le VIH en raison d'une vive stigmatisation, discrimination et criminalisation qui les poussent dans la clandestinité et les éloignent des services de santé.

Au 31 mars, les suppressions de financements des États-Unis avaient eu « un impact sismique sur les interventions relatives au VIH dans toute l'Afrique orientale et australe », soit « des milliers de professionnel-le-s de santé licenciés, des programmes interrompus, un accès réduit à la prévention du VIH, l'indisponibilité des bases de données et d'autres services connexes, et le démantèlement des systèmes locaux de santé », selon ONUSIDA¹³¹. Le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida allouait plus de 300 millions de dollars à la prévention du VIH dans quinze pays de cette région et constituait le premier bailleur de fonds¹³². Des pays comme le Malawi, le Zimbabwe et le Mozambique sont quasi intégralement dépendants du Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre

¹²³ Département d'État des États-Unis, « Results and Impact – PEPFAR », <https://www.state.gov/results-and-impact-pepfar> (consulté le 29 avril 2025).

¹²⁴ ONU Info, « UN agency warns of “surge” in AIDS deaths without US funding » (op. cit).

¹²⁵ Khai Hoan Tram et al., « By executive order: The likely deadly consequences associated with a 90-day pause in PEPFAR funding », 20 février 2025, *Journal of the International AIDS Society*, 5, 28:e26431, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/jia2.26431/full>.

¹²⁶ Science, « “A bloodbath”: HIV field is reeling after billions in US funding are axed », 28 février 2025, <https://www.science.org/content/article/bloodbath-hiv-field-reeling-after-billions-u-s-funding-axed>.

¹²⁷ Debra ten Brink et al., « Impact of an international HIV funding crisis on HIV infections and mortality in low-income and middle-income countries: a modelling study », *The Lancet HIV*, Volume 12, numéro 5, [https://www.thelancet.com/journals/lanhiv/article/PIIS2352-3018\(25\)00074-8/abstract](https://www.thelancet.com/journals/lanhiv/article/PIIS2352-3018(25)00074-8/abstract).

¹²⁸ DEVEX, « Exclusive: UNAIDS will lose more than 50% of staff in restructuring », 6 mai 2025, <https://www.devex.com/news/exclusive-unais-will-lose-more-than-50-of-staff-in-restructuring-110000>.

¹²⁹ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on global AIDS response », www.unaids.org/en/taxonomy/term/938 (consulté le 29 avril 2025).

¹³⁰ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on the global AIDS response Weekly update – 17 March 2025 », www.unaids.org/sites/default/files/2025-03/20250317-USstop-sitrep.pdf.

¹³¹ ONUSIDA, « Feature Story: Impact of US funding cuts on HIV programmes in East and Southern Africa », 31 mars 2025, https://www.unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2025/march/20250331_ESA-region_fs.

¹³² ONUSIDA, « Feature Story: Impact of US funding cuts on HIV programmes in East and Southern Africa » (op. cit).

le sida en ce qui concerne le travail de prévention contre le VIH¹³³. Toutefois, même dans les pays qui prennent en charge l'essentiel de leurs dépenses liées à la lutte contre le VIH, comme l'Afrique du Sud¹³⁴, les coupes dans l'aide des États-Unis ont eu des impacts immédiats sur les interventions relatives au VIH, notamment pour les adolescent·s·e et les enfants de foyers défavorisés.

Au-delà du VIH, des coupes rapides et généralisées dans les programmes relatifs à la santé mondiale ont des incidences de grande ampleur sur la santé publique et en matière d'éthique. Une enquête du *New York Times* a conclu qu'à la suite des ordres d'arrêt de travail concernant les travaux de recherche financés par les États-Unis, des personnes du monde entier ont été abandonnées au beau milieu d'essais cliniques avec des dispositifs ou des traitements expérimentaux dans leur organisme¹³⁵.

Les coupes font aussi craindre une plus grande probabilité de nouveaux foyers épidémiques. Selon une circulaire d'USAID obtenue par *The New York Times*, la suspension des programmes d'USAID dans le monde pourrait entraîner une surmortalité de 166 000 personnes due au paludisme sur un an ; 200 000 cas de poliomyélite paralysante par an ; et un scénario du pire prévoyant plus de 28 000 cas par an de maladies telles qu'Ebola et la maladie à virus Marburg¹³⁶. Une autre enquête du *New York Times* a conclu que le gouvernement des États-Unis était aussi susceptible de réduire les fonds versés à GAVI, une organisation fournissant des vaccins vitaux à des millions de mineur·e·s dans les pays en développement¹³⁷.

L'OMS prédit aussi que les avancées de la prévention en matière de tuberculose¹³⁸ et de paludisme soient perturbées¹³⁹. Des informations récentes indiquent que les baisses des financements internationaux, notamment d'USAID¹⁴⁰, risquent d'avoir de graves impacts sur la prévention, le dépistage et le traitement de la tuberculose. Des recherches menées par Amnesty International en 2021 soulignaient que le peuple autochtone des San était touché de manière disproportionnée par la tuberculose et confronté·e·s à des facteurs socioéconomiques qui limitent leur accès à des services satisfaisants en matière de santé¹⁴¹. Des coupes budgétaires menacent d'annuler les avancées accomplies dans le traitement de la tuberculose, menaçant ainsi la santé de populations déjà vulnérables.

Par ailleurs, dans le cadre des réductions des aides, le gouvernement de Trump a mis fin à l'Enquête sur la démographie et la santé (DHS) : réalisée au niveau des ménages, elle fournissait depuis des décennies des informations cruciales sur la santé publique dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, permettant ainsi aux pouvoirs publics de comprendre les besoins en matière de santé sur des questions telles que le VIH, les violences liées au genre et la santé maternelle et infantile¹⁴². Les coupes dans ces programmes, qui étaient en général mis en œuvre par une coopération entre USAID, des gouvernements nationaux et d'autres donateurs, restreignent considérablement les

¹³³ ONUSIDA, « Feature Story: Impact of US funding cuts on HIV programmes in East and Southern Africa » (op. cit).

¹³⁴ ONUSIDA, « Feature Story: Impact of US funding cuts on HIV programmes in East and Southern Africa » (op. cit).

¹³⁵ *The New York Times*, « Abandoned in the Middle of Clinical Trials, Because of a Trump Order », 6 février 2025, <https://www.nytimes.com/2025/02/06/health/usaids-clinical-trials-funding-trump.html>.

¹³⁶ *The New York Times*, « U.S.A.I.D. Memos Detail Human Costs of Cuts to Foreign Aid », 2 mars 2025, <https://www.nytimes.com/2025/03/02/health/usaids-cuts-deaths-infections.html>.

¹³⁷ *The New York Times*, « USA to End Vaccine Funds for Poor Countries », 26 mars 2025, <https://www.nytimes.com/2025/03/26/health/usaids-cuts-gavi-bird-flu.html>.

¹³⁸ OMS, « Funding cuts impact access to TB services endangering millions of lives » (op. cit).

¹³⁹ OMS, « Malaria progress in jeopardy amid foreign aid cuts » (op. cit).

¹⁴⁰ OMS, « Funding cuts impact access to TB services endangering millions of lives » (op. cit).

¹⁴¹ Amnesty International, *Namibia: "We don't feel well treated": Tuberculosis and the Indigenous San peoples of Namibia* (Index : AFR 42/4784/2021), 6 octobre 2022, <https://www.amnesty.org/en/documents/afr42/4784/2021/en/>.

¹⁴² *The New York Times*, « Trump Administration Ends Global Health Research Program », 26 février 2025, <https://www.nytimes.com/2025/02/26/health/usaids-global-health-surveys.html> ; Caren Grown, « An ode to the Demographic and Health Survey Program », 6 mars 2025, Brookings, <https://www.brookings.edu/articles/an-ode-to-the-demographic-and-health-survey-program/>.

données à disposition pour élaborer des stratégies et planifier puis évaluer des programmes aux niveaux national et international¹⁴³.

Selon les premières informations recueillies par Amnesty International, les coupes budgétaires mettent déjà certaines des populations les plus vulnérables en grand danger dans divers pays, en raison des problèmes d'accès aux services de santé pour les filles, notamment les victimes de violences sexuelles, et des populations clés au Guatemala, en Haïti et en Afrique du Sud. Ces réductions mettent aussi en danger la santé de mineur-e-s dans le Nord-Est de la Syrie, limitent l'accès à la santé pour les personnes réfugiées et déplacées dans leur propre pays au Soudan du Sud, et ont des conséquences catastrophiques pour les femmes et les filles au Yémen.

4.2 GUATEMALA

COUPES DANS LES PROJETS DESTINÉS AUX FILLES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET AUX POPULATIONS CLÉS

En 2023 et 2024, le Guatemala se classait troisième principal bénéficiaire des aides étrangères des États-Unis dans l'hémisphère occidental, et le gouvernement des États-Unis versait des financements pour un ensemble de thématiques de santé, notamment la santé et la nutrition infantiles, et la lutte contre le VIH¹⁴⁴. Depuis le décret du 20 janvier, les organisations de la société civile au Guatemala ont perdu des subventions pour un éventail de programmes qui favorisent l'accès de groupes marginalisés aux soins de santé.

Les violences sexuelles faites aux filles sont généralisées au Guatemala¹⁴⁵. Pour les seuls mois de janvier et février 2025, 4 316 filles âgées de 10 à 17 ans ont donné naissance au Guatemala, où l'accès à l'avortement est strictement limité, y compris pour les mineures¹⁴⁶. Une organisation qui accompagne les filles victimes de violences sexuelles âgées de dix à quatorze ans, forcées de mener à terme des grossesses à la suite de viols, a déclaré à Amnesty International qu'à l'émission des ordres d'arrêt de travail en janvier, elle a perdu les financements liés à deux contrats qu'elle était sur le point de signer afin d'obtenir des fonds des États-Unis qui auraient élargi l'action du projet à de nouvelles populations¹⁴⁷.

Le projet favorise l'accès à un accompagnement médical, psychologique et juridique aux filles victimes de violences, afin qu'elles se reconstruisent après les sévices subis. En outre, dans un contexte où un enfant sur deux souffre aussi de malnutrition¹⁴⁸, le projet fournit aux filles enceintes qui ont été victimes de violences sexuelles un soutien éducatif et des kits alimentaires à forte valeur nutritive pour contribuer à leur nutrition et à celle de leurs bébés, de sorte qu'ils et elles vivent en bonne santé.

En ce qui concerne les services liés au VIH, selon ONUSIDA, si les services financés par le Fonds mondial n'avaient pas été suspendus en date du 14 mars, la mise en œuvre des services était touchée dans certains centres de santé qui recevaient un soutien des États-Unis¹⁴⁹. ONUSIDA se disait aussi préoccupé par les lacunes dans la prévention du VIH chez des populations clés dont l'accès au dépistage et au traitement du VIH était pris en charge par du personnel local¹⁵⁰. Cette inquiétude existait aussi chez plusieurs

¹⁴³ *The New York Times*, « Trump Administration Ends Global Health Research Program » (op. cit).

¹⁴⁴ Foreign Assistance, « US Foreign Assistance by country – Guatemala », <https://foreignassistance.gov/cd/guatemala/2024/disbursements/0> (consulté le 29 avril 2025).

¹⁴⁵ Human Rights Watch, « *Forced to Give Up on Their Dreams* »: Sexual Violence against Girls in Guatemala, 2025, https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2025/02/guatemala0225web_0.pdf.

¹⁴⁶ OSAR, « Infografía: Registro de nacimientos en niñas de 10-17 años y edad del padre. Enero y febrero del año 2025 », <https://osarguatemala.org/infografia-registro-de-nacimientos-en-ninas-de-10-17-anos-y-edad-del-padre-enero-y-febrero-del-ano-2025/> (en espagnol uniquement).

¹⁴⁷ Entretien par visioconférence avec des représentant-e-s d'ONG, 22 avril 2025, et suivi par correspondance conservée dans les archives d'Amnesty International.

¹⁴⁸ UNICEF, « «En Guatemala el 46,5% de los niños sufre desnutrición crónica», María Claudia Santizo, Oficial de Nutrición en UNICEF Guatemala », <https://www.unicef.es/noticia/en-guatemala-los-ninos-sufre-desnutricion-cronica-maria-claudia-santizo-oficial> (uniquement en espagnol).

¹⁴⁹ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on HIV programmes in Guatemala », 14 mars 2025, https://www.unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2025/march/20250314_Guatemala_fs.

¹⁵⁰ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on HIV programmes in Guatemala » (op. cit).

représentant-e-s d'ONG et spécialistes de la santé publique avec qui Amnesty International s'est entretenue et qui craignaient les impacts des coupes budgétaires sur l'accès aux traitements pour les personnes qui vivent avec le VIH et sur les services de prévention du VIH dans les groupes marginalisés et difficiles d'accès¹⁵¹.

4.3 HAÏTI

MISE EN DANGER DE LA SANTÉ DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DES PERSONNES LGBT EN HAÏTI

Après des années de stratégies défaillantes de la communauté internationale, Haïti dépend énormément des aides et, en 2024, les États-Unis versaient quasiment 60 % de son aide humanitaire¹⁵². Depuis l'assassinat du président haïtien, Jovenel Moïse, en 2021, les violences de gangs armés ont provoqué une crise humanitaire et poussé le Conseil de sécurité des Nations unies à autoriser une force multinationale d'appui à la sécurité.

Selon ONUSIDA, en Haïti, les aides étrangères représentent 97 % des budgets de la lutte contre le sida¹⁵³, et les États-Unis financent 62 % des traitements contre le VIH¹⁵⁴. Au 3 mars 2025, 128 sites (sur 181 dans le pays) auparavant financés par le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida avaient cessé leurs activités, ce qui a de graves conséquences sur les services destinés aux populations clés et aux adolescentes¹⁵⁵.

Au 13 mars 2025, ONUSIDA signalait qu'en raison du gel des budgets des États-Unis, les services de prophylaxie post-exposition avaient complètement cessé, si ce n'est pour les femmes enceintes et allaitantes¹⁵⁶. Les personnes vivant avec le VIH comptaient, en majorité, sur des traitements acheminés par un vol humanitaire en février et qui devaient durer environ six mois, mais il y avait des inquiétudes sur la pérennité et l'accès aux traitements dans le contexte des licenciements de personnel¹⁵⁷.

En février 2025, Amnesty International a publié un rapport faisant état de viols et d'autres formes de violences sexuelles contre des mineur-e-s commis par des gangs. Dans ce contexte, des enfants et d'autres victimes de violences sexuelles doivent avoir accès à tous les services nécessaires après un viol, ainsi qu'à un traitement contre le VIH¹⁵⁸.

Amnesty International s'est entretenue avec une personne représentant une organisation qui travaille en Haïti avec des filles de huit à quinze ans et des jeunes femmes de seize à trente ans afin de leur enseigner les moyens de s'émanciper¹⁵⁹. L'un de leurs projets fournit aux filles victimes de violences sexuelles un premier accompagnement psychologique et les dirige vers des services de santé au cours des 72 heures suivant les violences. À l'émission des ordres d'arrêt de travail en janvier, l'organisation était sur le point de signer un contrat pour des subventions des États-Unis qui auraient financé ce travail. Depuis, outre la perte des financements pour ses psychologues, l'organisation a déclaré à Amnesty International que nombre des organisations vers lesquelles elle oriente les mineur-e-s pour les services post-viol ont aussi perdu leurs budgets ou fermé, laissant les filles sans accès aux soins urgents dont elles ont besoin à la suite des violences pour prévenir ou traiter le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi que les grossesses non désirées.

¹⁵¹ Entretien par visioconférence avec des spécialistes et des ONG les 11 avril 2025, 28 avril 2025, 1^{er} mai 2025 et 12 mai 2025.

¹⁵² OCHA, « Haiti 2024 », <https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024>.

¹⁵³ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on the global AIDS response Weekly update – 3 March 2025 », www.unaids.org/sites/default/files/2025-03/20250317-USstop-sitrep.pdf.

¹⁵⁴ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on the global AIDS response Weekly update – 24 February 2025 », www.unaids.org/sites/default/files/2025-03/20250317-USstop-sitrep.pdf.

¹⁵⁵ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on the global AIDS response Weekly update – 3 March 2025 » (op. cit).

¹⁵⁶ ONUSIDA, « Feature Story, Impact of US funding freeze on HIV programmes in Haiti », 13 mars 2025, unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2025/march/20250313_Haiti_fs.

¹⁵⁷ ONUSIDA, « Feature Story, Impact of US funding freeze on HIV programmes in Haiti » (op. cit).

¹⁵⁸ Amnesty International, « Je ne suis qu'une enfant, pourquoi cela m'est-il arrivé ? ». Haïti : l'offensive des gangs contre l'enfance (Index : AMR 36/8875/2025), 12 février 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr36/8875/2025/fr/>.

¹⁵⁹ Entretien par visioconférence avec une personne représentant une ONG, 7 mai 2025.

Le gel des aides des États-Unis a aussi eu des incidences considérables sur les personnes LGBT et leur accès aux services liés au VIH en Haïti. Une organisation, financée par le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida, aidait les personnes LGBT vivant avec le VIH et ayant été déplacées par les violences des gangs à accéder à des sites fournissant un traitement contre le VIH après qu'elles avaient été forcées de partir de chez elles et coupées des centres où elles recevaient initialement leur traitement¹⁶⁰. Toutefois, à la suite du gel des fonds, ce travail a été interrompu, et une grande partie du personnel formé via le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida pour fournir des services de santé bienveillants aux personnes LGBT et aux travailleurs/travailleuses du sexe a été licencié, laissant des populations clés sans soins spécialisés et plus exposées à la stigmatisation et à la discrimination¹⁶¹, ce qui constitue une entrave notable à l'accès aux services et sape la lutte contre le VIH.

4.4 AFRIQUE DU SUD

IMPACTS GÉNÉRALISÉS SUR LES PROGRAMMES RELATIFS AU VIH POUR LES MINEUR-E-S MARGINALISÉ-E-S ET LES POPULATIONS CLÉS

L'Afrique du Sud connaît la plus grande épidémie de VIH au monde, soit environ 17 % des personnes âgées de 15 à 49 ans vivant avec le VIH¹⁶². Les coupes budgétaires des États-Unis ont mis fin aux subventions de nombreuses organisations fournissant des services liés au VIH dans le pays¹⁶³, et, selon la presse, ont aussi interrompu des recherches sur le VIH et la tuberculose dans des universités sud-africaines¹⁶⁴.

En 2022, le Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida ne représentait que 18 % du budget de l'Afrique du Sud pour lutter contre le VIH, mais une étude a pourtant estimé que la suppression du plan présidentiel risque d'entraîner plus de 600 000 décès liés au VIH et plus de 500 000 nouvelles infections au virus dans le pays sur une décennie¹⁶⁵.

Selon ONUSIDA, les suppressions de financements des États-Unis ont entraîné la fermeture de centres de santé pour des populations clés¹⁶⁶, restreignant de ce fait des interventions vitales visant à endiguer la transmission du VIH. Plusieurs médias ont fait état de la fermeture ou du recul des programmes apportant aux victimes de viol un accompagnement et un traitement préventif contre le VIH, ce qui laisse les victimes sans soins, et le personnel en première ligne sans emploi¹⁶⁷.

En Afrique du Sud, l'aide des États-Unis a représenté un appui crucial auprès des organisations locales qui veillent à ce que les personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut et restent sous traitement. Amnesty International s'est entretenue avec une personne représentant l'une de ces organisations, qui, en se coordonnant à des dizaines de partenaires locaux, arrive à prendre contact avec des adolescentes présentant un risque élevé de contracter le VIH, ainsi que des orphelin-e-s et des mineur-e-s marginalisé-e-s dans les

¹⁶⁰ Information reçue d'une ONG régionale et conservée dans les archives d'Amnesty International.

¹⁶¹ Information reçue d'une ONG régionale et conservée dans les archives d'Amnesty International.

¹⁶² ONUSIDA, « South Africa: Data », <https://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/southafrica> (consulté le 1^{er} mai 2025).

¹⁶³ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on HIV programmes in Guatemala », 22 avril 2025, https://www.unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2025/april/20250422_southafrica ; Bhekisisa, « Trump: "Thank you for partnering with USAID and God bless America." », 27 février 2025, <https://bhekisisa.org/health-news-south-africa/2025-02-27-breaking-trump-orders-usaid-funded-hiv-organisations-in-sa-to-shut-down/>.

¹⁶⁴ News24, « UPDATE: Cancellation letters roll in: Trump ends SA's HIV and TB research grants », 22 mars 2025, <https://www.news24.com/news24/southafrica/news/cancellation-letters-roll-in-trump-ends-sas-hiv-and-tb-research-grants-20250322>.

¹⁶⁵ Aditya R. Gandhi, MD et al., « Potential Clinical and Economic Impacts of Cutbacks in the President's Emergency Plan for AIDS Relief Program in South Africa: A Modeling Analysis », 11 février 2025, *Annals of Internal Medicine*, <https://www.acpjournals.org/doi/10.7326/ANNALS-24-01104> ; Stat News, « We tried to quantify the impact of abrupt PEPFAR cuts. The results startled even us, These policy decisions put lives at risk », 1^{er} mars 2025, <https://www.statnews.com/2025/03/01/pepfar-usaid-funding-cuts-trump-hiv-aids/>.

¹⁶⁶ ONUSIDA, « Impact of US funding cuts on HIV programmes in South Africa » (op. cit).

¹⁶⁷ Al Jazeera, « How US funding cuts are threatening South African families living with HIV », 11 avril 2025, <https://www.aljazeera.com/features/2025/4/11/how-us-funding-cuts-are-threatening-south-african-families-living-with-hiv> ; Channel 4 News, « USAID – severity and speed of cuts causing despair in South Africa », 3 mai 2025, <https://www.channel4.com/news/usaid-severity-and-speed-of-cuts-causing-despair-in-south-africa>.

ménages défavorisés¹⁶⁸. L'un de leurs programmes identifiait les enfants susceptibles d'être atteint-e-s du VIH et les aidait à se faire dépister et à entamer un traitement afin d'avoir une vie en bonne santé. En travaillant au niveau des familles, l'organisation apportait un soutien global faisant en sorte que les enfants soient hors de danger et en bonne santé, notamment en les orientant vers des services relatifs aux violences liées au genre et à la santé en général. Après avoir reçu les premiers ordres d'arrêt de travail en janvier, l'organisation a déposé des dossiers de dérogations afin d'éviter toute interruption de traitement pour les mineur-e-s qu'elle accompagne. Toutefois, en l'absence de réponse, le programme a finalement cessé en mars.

La personne qui s'est entretenue avec Amnesty International a reconnu qu'une fin progressive de l'utilisation de fonds du Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le sida était un objectif raisonnable à long terme, mais elle s'inquiétait de la nature brutale des coupes. La personne a déclaré : « Beaucoup d'investissements ont été faits depuis 20 ans pour arriver où nous en sommes aujourd'hui. [...] Nous craignons que l'interruption soudaine change ou inverse notre trajectoire et les avancées accomplies. [...] C'est presque comme si les moyens investis avaient en fait été gaspillés à cause de cette interruption brutale¹⁶⁹. »

Une autre personne représentant une ONG a déclaré à Amnesty International que si le gouvernement sud-africain finançait l'essentiel des traitements contre le VIH, les États-Unis contribuaient à l'accès à la prophylaxie post-exposition (PrEP) – un traitement très efficace pouvant empêcher que les personnes les plus exposées ne contractent le VIH. À la suite des réductions des aides des États-Unis, l'accès aux PrEP par le biais de services spécialisés pour les travailleuses et travailleurs du sexe, les femmes transgenres et les personnes qui consomment des drogues a été interrompu. La personne a déclaré : « Nous comprenons que les États-Unis aidaient par bonne volonté les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire, et nous sommes très reconnaissant-e-s pour les vies sauvées grâce aux fonds du PEPFAR. Notre combat contre le VIH n'est toutefois pas terminé. Les coupes budgétaires vont non seulement inverser les accomplissements des 20 dernières années, mais elles entraîneront aussi davantage de souffrances et de décès évitables¹⁷⁰. »

4.5 SYRIE

LA SANTÉ DES ENFANTS EN DANGER DANS UN CAMP DU NORD-EST DE LA SYRIE

Depuis la défaite territoriale en Syrie du groupe armé l'État islamique, en 2019, des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été retenu-e-s indéfiniment et arbitrairement en raison de leur affiliation présumée au groupe par l'Administration autonome de la Syrie du Nord et de l'Est (Administration autonome), soutenue par la coalition dirigée par les États-Unis qui a vaincu l'État islamique. Comme en faisait état le rapport d'Amnesty International en avril 2024¹⁷¹, ces personnes sont retenues dans des conditions terrifiantes dans près de trente sites de détention, ainsi que dans les camps de détention de Al Hol et de Roj, dans le nord-est de la Syrie.

Le camp de Al Hol héberge environ 36 000 personnes, dont une majorité est mineure¹⁷². Le camp est fermé, c'est-à-dire que les personnes qui y sont retenues ne peuvent le quitter sans l'autorisation des forces de sécurité qui gardent le camp. Concrètement, les habitant-e-s du camp n'en sortent que très rarement, par exemple en cas d'urgences médicales.

Lorsque le secrétaire d'État des États-Unis, Marco Rubio, a annoncé des ordres d'arrêt de travail, plusieurs services cruciaux à Al Hol ont été provisoirement suspendus, ce qui a été une source de chaos sur place¹⁷³.

¹⁶⁸ Entretien par visioconférence avec une personne représentant une ONG, 30 avril 2025.

¹⁶⁹ Entretien par visioconférence avec une personne représentant une ONG, 30 avril 2025.

¹⁷⁰ Courriel entre Amnesty International et une ONG, 2 mai 2025, conservé dans les archives d'Amnesty International.

¹⁷¹ Amnesty International, « Syria: Aftermath: Injustice, torture and death in detention in north-east Syria » (Index : MDE 24/7752/2024), 17 avril 2024, <https://www.amnesty.org/en/documents/mde24/7752/2024/en/>.

¹⁷² Chiffres reçus du gestionnaire du camp d'Al Hol, conservés dans les archives d'Amnesty International.

¹⁷³ Amnesty International, « Syrie. Après la défaite de l'État islamique, il est urgent de mettre fin au système privant illégalement de liberté des dizaines de milliers de personnes », 20 mai 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/05/syria-new-urgency-to-end-unlawful-detention-system-holding-tens-of-thousands-of-people-following-islamic-state-defeat/>.

Peu après l'annonce, le groupe humanitaire Un Ponte Per a fermé l'un de ses deux principaux dispensaires et réduit ses services ambulanciers d'urgence¹⁷⁴. L'Administration autonome a signalé que le Croissant-Rouge kurde avait réduit son personnel dans le camp et fermé l'incinérateur de déchets médicaux¹⁷⁵.

Sur le moment, le gestionnaire du camp d'Al Hol, Jihan Hanan, faisait cette analyse : « C'est surtout le domaine de la santé qui nous inquiète. Par exemple, en cas de crise cardiaque, la personne [vivant dans le camp] mourra sur place car il n'y a pas d'ambulance et pas d'équipements... [il n'y a] pas de procédure pour les orienter à l'extérieur¹⁷⁶. »

La disparition de ce type de services pourrait avoir de vastes conséquences sur la sécurité, la sûreté et le bien-être des habitant-e-s du camp¹⁷⁷.

4.6 YÉMEN

UN EFFET DÉVASTATEUR SUR LES FEMMES ET LES FILLES AU YÉMEN

En mars, Amnesty International a interrogé 10 spécialistes et employé-e-s du secteur de l'aide humanitaire ayant une connaissance directe de la situation sur le terrain au Yémen, ainsi que six représentant-e-s d'organisations locales de défense des droits humains, dont cinq organisations qui offrent directement des services à des populations se trouvant déjà dans des situations vulnérables. Toutes ces personnes ont dit que les conséquences de la réduction de l'aide seraient dévastatrices et sources de souffrances, de mort et d'instabilité croissante dans un pays déjà fragile¹⁷⁸.

Des travailleurs et travailleuses humanitaires ont raconté à Amnesty International que la décision du président des États-Unis, Donald Trump, de faire des coupes dans le financement de l'aide internationale avait entraîné la fermeture de services d'aide et de protection vitaux, tels que le traitement de la malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes, les lieux d'accueil sécurisés pour les victimes de violences fondées sur le genre, et les soins médicaux à destination des enfants souffrant du choléra ou d'autres maladies¹⁷⁹.

D'après les spécialistes et les travailleurs-euses humanitaires interrogés par Amnesty International, en mars 2025, la réduction des financements américains avait déjà contraint à la fermeture des dizaines de lieux d'accueil sécurisés destinés aux femmes et aux filles (conçus pour prévenir les violences liées au genre ou y répondre) à différents endroits du Yémen. Ces personnes ont averti que, si les financements ne reprenaient pas, des dizaines de centres de soins et d'établissements de santé reproductive et de protection seraient fermés, ce qui priverait des centaines de milliers de femmes et de filles, notamment victimes de violences liées au genre, d'accès à des soins vitaux, à un soutien psychosocial et à une assistance juridique.

Au Yémen, les femmes et les filles sont depuis longtemps en butte à une discrimination et des violences fondées sur le genre systémiques¹⁸⁰. La législation du pays n'impose pas d'âge minimum pour le mariage, et près d'un tiers des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans. Le mariage des enfants va de pair avec une

¹⁷⁴ Trois entretiens par appel vocal, mars 2025 ; The International Centre for Counter-Terrorism, « ISIS Suspects Held in Syria: Repatriation Reset under New US, Syrian Leaders? », 18 mars 2025, <https://icct.nl/publication/isis-suspects-held-syria-repatriation-reset-under-new-us-syrian-leaders>.

¹⁷⁵ Rapport conservé dans les archives d'Amnesty International.

¹⁷⁶ Entretien par appel vocal avec Jihan Hanan, gestionnaire du camp Al Hol, 13 mars 2025.

¹⁷⁷ Pour en savoir plus sur l'impact des coupes budgétaires au camp Al Hol, voir Amnesty International, « Syrie. Après la défaite de l'État islamique, il est urgent de mettre fin au système privant illégalement de liberté des dizaines de milliers de personnes » (op. cit.).

¹⁷⁸ Amnesty International, « Yémen. L'arrêt brutal et irresponsable de l'aide américaine aggrave la crise humanitaire et met en danger des millions de personnes », 10 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/04/yemen-us-abrupt-and-irresponsible-aid-cuts-compound-humanitarian-crisis-and-put-millions-at-risk/>.

¹⁷⁹ Le fait que le Département d'État américain ait qualifié les Houthis d'organisation terroriste internationale a encore aggravé la situation humanitaire au Yémen. La difficulté pour les organisations de certifier qu'elles respectent cette décision dans l'environnement humanitaire complexe du nord du Yémen – où vit la majorité de la population civile ayant besoin d'une aide vitale – a contraint plusieurs organisations humanitaires internationales à suspendre leurs activités dans les territoires contrôlés par les Houthis. Pour en savoir plus, voir Amnesty International, « L'arrêt brutal et irresponsable de l'aide américaine aggrave la crise humanitaire et met en danger des millions de personnes ».

¹⁸⁰ Amnesty International, « Yémen. Les autorités et Meta doivent lutter contre les violences fondées sur le genre en ligne », 5 novembre 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/11/yemen-authorities-and-meta-must-address-online-gender-based-violence/>.

vie entière d'atteintes aux droits humains. Le Yémen présente également l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, avec près de 200 décès de femmes pour 100 000 naissances, selon le Fonds des Nations unies pour la population.

Une représentante d'une organisation locale offrant tout un éventail de services aux victimes de violences fondées sur le genre, tels qu'un hébergement en lieu sûr, une assistance juridique et un soutien psychosocial, a indiqué que la réduction de l'aide américaine avait eu de graves répercussions sur plus de la moitié des programmes de l'organisation¹⁸¹. Elle a raconté : « Des centaines de femmes seront touchées... Nous ne sommes plus en mesure de fournir une aide psychosociale, un service pourtant crucial pour les femmes victimes de violences liées au genre. L'assistance juridique va aussi s'arrêter. »

Quand les victimes de violences fondées sur le genre perdent l'accès à des services essentiels comme les centres d'accueil, le soutien psychosocial, la possibilité d'être orientées vers des établissements de santé et l'assistance juridique, les conséquences peuvent être mortelles. La réduction des financements risque d'entraîner le démantèlement du réseau d'aide et de protection existant bâti au fil des ans par des organisations humanitaires et des femmes défenseuses des droits des humains yéménites, ce qui exposerait alors les filles à encore plus de risques, tels que le mariage des enfants, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

4.7 SOUDAN DU SUD

IMPACTS DANS TOUT LE SECTEUR DE LA SANTÉ AU SOUDAN DU SUD, DÉPENDANT DES AIDES

Étant l'un des pays d'Afrique les plus dépendants des aides, le Soudan du Sud compte parmi les États les plus touchés par la baisse des subventions des États-Unis. Selon le Center for Global Development, 36 % des aides officielles au développement que perçoit le Soudan du Sud proviennent d'USAID¹⁸², et si le gel des fonds des États-Unis se prolongeait pendant un an, le pays subirait une baisse de 9 % de son RNB¹⁸³. Ce déclin des revenus nuirait à la capacité du Soudan du Sud de compenser le déficit d'aides nécessaire pour remédier aux difficultés du pays en matière de santé, dues aux coupes budgétaires ainsi qu'à sa capacité à affecter de l'argent aux programmes sociaux plus généralement.

Au Soudan du Sud, 1,8 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays¹⁸⁴, et sur une population d'environ 11 millions de personnes, sept millions font face à une grave insécurité alimentaire ; un enfant sur quatre est en état de malnutrition selon le Programme alimentaire mondial¹⁸⁵. Dans la plupart des camps où vivent les personnes déplacées par le conflit, la sécheresse et les crues, les populations comptent sur des fonds des États-Unis directement ou indirectement, via d'autres acteurs humanitaires.

En avril, Amnesty International s'est entretenue avec trois membres du personnel humanitaire qui travaille avec des réfugié-e-s soudanais et éthiopiens sur le territoire sud-soudanais, ainsi qu'avec des personnes déplacées dans leur propre pays. Toutes ont déclaré que des projets fournissant un ensemble de services de santé à des dizaines de milliers de patient-e-s, notamment des services de réhabilitation pour les victimes du conflit armé, des services cliniques pour les victimes de violences liées au genre, un soutien psychologique pour les victimes de viol et un soutien nutritionnel d'urgence pour les enfants, avaient été suspendus ou interrompus. Le personnel humanitaire s'inquiétait de la fermeture des dispensaires, limitant les réorientations possibles pour des personnes qui font souvent un long chemin afin de se faire aider. En avril, Al Jazeera a indiqué que huit personnes, dont cinq enfants, étaient mortes dans l'État de Jonglei après avoir marché

¹⁸¹ Entretien par appel vocal avec une personne représentant une ONG locale, 10 mars 2025.

¹⁸² Center for Global Development, « Which Countries Are Most Exposed to US Aid Cuts; And What Other Providers Can Do », 11 février 2025, <https://www.cgdev.org/blog/which-countries-are-most-exposed-us-aid-cuts-and-what-other-providers-can-do>.

¹⁸³ Center for Global Development, « Which Countries Are Most Exposed to US Aid Cuts; And What Other Providers Can Do » (op. cit).

¹⁸⁴ OCHA, « South Sudan: Humanitarian Snapshot », mars 2025, <https://www.unocha.org/publications/report/south-sudan/south-sudan-humanitarian-snapshot-march-2025> (consulté le 15 mai 2025).

¹⁸⁵ Programme alimentaire mondial, Soudan du Sud, <https://www.wfp.org/countries/south-sudan> (consulté le 1^{er} mai 2025).

pendant des heures sous le soleil pour se faire soigner du choléra, après qu'un service de transport médical financé par USAID a été interrompu et que les centres de santé ont aussi fermé à cause des coupes budgétaires¹⁸⁶.

Deux des personnes travaillant dans l'humanitaire ont déclaré qu'elles avaient eu la consigne de donateurs des États-Unis de ne maintenir que les projets vitaux. Une de ces personnes a expliqué qu'elle avait récemment reçu un-e patient-e souffrant d'épilepsie et un-e autre de tuberculose : en raison de la fermeture des dispensaires, il n'y avait nulle part où les orienter à l'exception d'un hôpital surpeuplé. Une personne a déclaré à Amnesty International qu'il était difficile d'assurer des traitements à long terme, par exemple contre le VIH, et que les personnes se tournaient vers des médicaments à base de plantes. Une autre personne dans l'humanitaire a cité des foyers épidémiques de choléra, une hausse du paludisme et des morsures de serpents lors d'inondations, ce qui crée de nouveaux besoins en matière de santé que le personnel peine à prendre en charge.

5. AGGRAVATION DES RISQUES POUR LES PERSONNES QUI FUIENT DE CHEZ ELLES AFIN DE SE METTRE EN SÉCURITÉ

5.1 APERÇU DES IMPACTS POUR LES PERSONNES MIGRANTES, CHERCHANT REFUGE ET DÉPLACÉES DANS LEUR PROPRE PAYS

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à la fin de juin 2024, 122,6 millions de personnes dans le monde étaient toujours déplacées de force de chez elles en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains ou d'événements qui perturbaient gravement l'ordre public, soit une hausse de 5 % ou 5,3 millions de personnes par rapport à fin 2023¹⁸⁷. La majorité des réfugié-e-s (71 %) est accueillie dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire¹⁸⁸.

Selon des informations publiques, environ 2,3 milliards de dollars de subventions liées aux migrations et à l'asile affectées par USAID et le département d'État des États-Unis ont pris fin à la suite du décret intitulé « Reevaluating and Realigning United States Foreign Aid¹⁸⁹ ».

Selon les premières informations recueillies par Amnesty International, les suppressions de financements aux organisations nationales et internationales, aux centres d'accueil et aux groupes fournissant des services essentiels aux migrant-e-s, en particulier celles et ceux qui se trouvent en situation précaire, notamment les personnes réfugiées, demandeuses d'asile et déplacées dans leur propre pays, ont été généralisées et dévastatrices. Une étude de mars 2025 réalisée par l'ICVA a conclu que « les services essentiels aux populations déplacées, notamment l'administration des camps, l'acheminement d'eau par camions, la santé et la scolarisation, ont été gravement perturbés,

¹⁸⁶ Al Jazeera, « South Sudanese children die as US aid cuts shutter medical services: NGO », 9 avril 2025, <https://www.aljazeera.com/news/2025/4/9/us-aid-cuts-leave-south-sudan-children-dead-as-medical-services-collapse>.

¹⁸⁷ HCR, Mid-Year Trends 2024, 9 octobre 2024, <https://www.unhcr.org/mid-year-trends-report-2024>, p. 2 ; HCR, « Refugee Data Finder – Data Summaries, Global Overview », <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/data-summaries>. Sur les 122,6 millions de personnes déplacées de force, environ 32 millions de réfugié-e-s relèvent du périmètre du HCR, six millions de réfugié-e-s palestiniens relèvent de l'UNRWA, 72,1 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays, 8 millions de personnes demandent l'asile et 5,8 millions d'autres requièrent une protection internationale.

¹⁸⁸ HCR, Mid-Year Trends 2024 (op. cit.), p. 2 ; UNHCR, « Refugee Data Finder – Key facts for countries hosting the world's refugees », 2024, <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/insights/explainers/refugee-hosting-metrics.html>.

¹⁸⁹ Migration Policy Institute, « Can Innovation Help Blunt the Impact of Foreign Aid Cuts on Migration Management Programs? », avril 2025, <http://www.migrationpolicy.org/news/foreign-aid-cuts-migration-management>.

ce qui a des incidences à la fois sur les interventions d'urgence et l'aide à long terme dans le cas des crises prolongées¹⁹⁰. »

En 2024, le HCR a perdu 40 % de son budget des États-Unis¹⁹¹. Lorsque les coupes budgétaires ont été annoncées, Filippo Grandi, haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a déclaré : « Les coupes budgétaires sévères dans le secteur humanitaire mettent en danger des millions de vies humaines. » Et de poursuivre : « Les conséquences pour les personnes qui fuient le danger sont immédiates et dévastatrices : Les femmes et les filles réfugiées, exposées à de graves risques de viol et d'autres abus, voient se réduire l'accès aux services qui les protégeaient. Les enfants se retrouvent sans enseignants ni écoles, ce qui augmentera pour eux les risques du travail forcé, de la traite ou du mariage précoce. Les populations réfugiées bénéficieront d'un soutien réduit en termes d'abris, d'eau et de nourriture¹⁹² ». L'agence a souligné les effets graves et disproportionnés des coupes budgétaires pour les femmes et les filles déplacées. Les programmes fournissant un soutien psychologique, une assistance juridique et des soins médicaux ont été suspendus dans plusieurs pays du monde, notamment l'Éthiopie, la Jordanie et le Soudan du Sud¹⁹³.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a subi une baisse estimée à 30 % des fonds de donateurs pour 2025 à la suite de la suspension des aides étrangères des États-Unis, ce qui a entraîné le recul ou la suppression de projets concernant 6 000 membres de son personnel dans le monde¹⁹⁴.

À l'annonce de la suppression des financements, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) a été contraint de suspendre le travail humanitaire financé par les États-Unis dans près de 20 pays, en soulignant que « en 79 ans d'existence, [nous] n'avons jamais connu d'interruption aussi brutale des aides financières de nos grands donateurs, que ce soit des nations, des organisations intergouvernementales ou des organisations privées de don¹⁹⁵ ». En 2024, un peu moins de 20 % (150 millions de dollars) du budget du NRC venait des États-Unis et l'organisation aidait 1,6 million de personnes dans le monde grâce à des initiatives financées par les États-Unis¹⁹⁶. La suppression des financements a notamment eu pour effet immédiat sur les activités du NRC la fin de la distribution d'aides d'urgence, en particulier de la nourriture et de l'essence, à 57 000 personnes en Ukraine¹⁹⁷. Parallèlement, les États-Unis n'ayant pas remboursé environ 20 millions de dollars au NRC pour des missions autorisées qui étaient en cours ou terminées, le NRC a dû suspendre toute activité financée par les États-Unis, notamment des programmes vitaux pour lesquels il bénéficiait d'une dérogation afin de les maintenir pendant les 90 jours où le gouvernement des États-Unis examine les aides étrangères¹⁹⁸. Cet état de fait a provisoirement perturbé l'appui à 700 boulangeries qui fournissent chaque jour du pain à un prix abordable au Darfour (Soudan) ; l'appui en matière d'eau et d'assainissement pour 100 000 personnes au Soudan et en République démocratique du Congo pendant des épidémies persistantes de choléra ; et la fourniture d'alimentation, d'eau, d'abris et

¹⁹⁰ International Coalition of Voluntary Agencies (ICVA), *Lives on the Line* (op. cit), p. 4.

¹⁹¹ W Radio, « Criminalizar a los refugiados y la migración no tiene fundamento: Giovanni Lepri », 22 avril 2025, <https://wradio.com.mx/2025/04/22/criminalizar-a-los-refugiados-y-la-migracion-no-tiene-fundamento-giovanni-lepri/> (uniquement en espagnol).

¹⁹² HCR, « Déclaration de Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, sur l'impact des réductions de l'aide internationale sur les réfugiés », 20 mars 2025, <https://www.unhcr.org/fr/actualites/communiques-de-presse/declaration-de-filippo-grandi-haut-commissaire-des-nations-unies> ; HCR, « En pleine crise du financement humanitaire, le HCR appelle à protéger les femmes et les filles contre la montée de la violence », 7 mars 2025, <https://www.unhcr.org/fr/actualites/communiques-de-presse/en-pleine-crise-du-financement-humanitaire-le-hcr-appelle-protger>.

¹⁹³ HCR, « En pleine crise du financement humanitaire, le HCR appelle à protéger les femmes et les filles contre la montée de la violence » (op. cit).

¹⁹⁴ OIM, « L'OIM adapte ses opérations dans un contexte de restrictions budgétaires », 19 mars 2025, <https://www.iom.int/fr/news/loim-adapte-ses-operations-dans-un-contexte-de-restrictions-budgetaires>.

¹⁹⁵ Conseil norvégien pour les réfugiés, « NRC forced to suspend essential aid for 100,000s », 10 février 2025, <https://www.nrc.no/news/2025/february/nrc-forced-to-suspend-essential-aid-work-in-almost-20-countries>.

¹⁹⁶ Conseil norvégien pour les réfugiés, « NRC forced to suspend essential aid for 100,000s » (op. cit).

¹⁹⁷ Conseil norvégien pour les réfugiés, « NRC forced to suspend essential aid for 100,000s » (op. cit).

¹⁹⁸ Conseil norvégien pour les réfugiés, « NRC forced to suspend even lifesaving US-funded aid this week », 25 février 2025, <https://www.nrc.no/news/2025/february/nrc-forced-to-suspend-even-lifesaving-us-funded-aid-this-week>.

d'autres biens de première nécessité aux personnes déplacées dans le nord-est de la Colombie¹⁹⁹. Après des mois de perturbations, en avril 2025, les États-Unis avaient rétabli la majorité des subventions du NRC qui avaient initialement bénéficié de dérogations vitales et qui avaient ensuite été supprimées, ce qui a permis de relancer les activités de 13 projets humanitaires sur 29. Si le NRC a aussi commencé à recevoir quelques arriérés de paiements en avril pour des missions accomplies en 2024, les États-Unis doivent encore des millions à l'organisation.

De la même manière, à la suite de la suppression des financements au Conseil danois pour les réfugiés (DRC), l'organisation estimait que plus de deux millions de personnes risquaient de perdre accès à des services essentiels et vitaux, notamment des aides alimentaires et des abris²⁰⁰. Les États-Unis se classaient deuxième plus grand donateur du DRC, soit 20 % de son budget en 2025. Parmi les services que le DRC a été contraint de suspendre, il faut citer l'aide alimentaire et des traitements quotidiens contre la malnutrition pour des milliers d'enfants et de familles au Cameroun et au Nigeria, mais aussi la maintenance des infrastructures de base de dix camps qui hébergent près de 18 000 personnes déplacées dans leur propre pays²⁰¹. En outre, à la suite de la suspension des aides étrangères, le DRC a estimé qu'il devrait supprimer environ 2 000 postes dans 21 pays²⁰².

Le 4 février 2025, le président Trump a publié un décret interdisant tout financement des États-Unis en faveur de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)²⁰³. L'UNRWA est la structure sur laquelle repose l'intervention humanitaire destinée à des millions de réfugié-e-s palestiniens en Territoire palestinien occupé, ainsi que dans les pays arabes voisins, où l'office assure des services indispensables liés à la nourriture, l'eau, l'aide médicale, les abris, la scolarisation et l'emploi²⁰⁴. Le travail de l'UNRWA est particulièrement crucial à Gaza, où près de 75 % de la population dépend de l'aide de cette organisation dans le contexte d'une catastrophe humanitaire sans précédent. De plus, USAID avait investi depuis 2021 en Territoire palestinien occupé plus de 600 millions de dollars au soutien économique et plus de 2,1 milliards de dollars d'aide humanitaire²⁰⁵. Si l'agence s'était engagée à verser 230 millions de dollars supplémentaires pour des programmes de développement et de reprise économique en novembre 2024, ces financements ont été gravement touchés par l'interruption des subventions d'USAID²⁰⁶.

Si les coupes budgétaires subies par les agences des Nations unies et les organisations non gouvernementales internationales ont été radicales, ce sont pourtant les organisations locales et nationales, ainsi que les centres d'accueil, qui ont été les plus durement touchés. C'est dû au fait qu'ils sont généralement dépendants des financements versés par des agences de l'ONU et des ONG internationales, qu'ils ont peu d'autres sources de financement, voire aucune, et qu'ils ont des réserves limitées²⁰⁷.

¹⁹⁹ Conseil norvégien pour les réfugiés, « NRC forced to suspend even lifesaving US-funded aid this week » (op. cit).

²⁰⁰ Conseil danois pour les réfugiés, « Humanitarian aid for over 2 million people at risk as Danish Refugee Council faces suspension of USA funding », 12 février 2025, <https://drc.ngo/resources/news/humanitarian-aid-for-over-2-million-people-at-risk-as-danish-refugee-council-faces-suspension-of-u-s-funding/>.

²⁰¹ Conseil danois pour les réfugiés, « Humanitarian aid for over 2 million people at risk as Danish Refugee Council faces suspension of USA funding » (op. cit).

²⁰² Conseil danois pour les réfugiés, « Statement from the Secretary General, Charlotte Slente, following US termination of nearly all its funded aid programs » (op. cit).

²⁰³ Décret, *Withdrawing the United States from and Ending Funding to Certain United Nations Organizations and Reviewing United States Support to all International Organizations*, 4 février 2025 (op. cit).

²⁰⁴ UNRWA, <https://www.unrwa.org/> ; Amnesty International, « Continuing to Block Funding for Palestinian Refugees is Cruel and Unconscionable », 4 février 2025, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/continuing-to-block-funding-for-palestinian-refugees-is-cruel-and-unconscionable/> ; Amnesty International, *USA: Chaos & cruelty* (op. cit), p. 7.

²⁰⁵ Bureau des affaires palestiniennes aux États-Unis, « USAID Provides \$230 Million in New Funding to Support the Palestinian People », 18 novembre 2024, <https://palestinianaffairs.state.gov/usa-id-provides-230-million-in-new-funding-to-support-the-palestinian-people/>. (consulté le 1^{er} mai 2025 – le site a depuis été supprimé par l'administration Trump)

²⁰⁶ Bureau des affaires palestiniennes aux États-Unis, « USAID Provides \$230 Million in New Funding to Support the Palestinian People » (op. cit) ; Center for Global Development, « The USAID Cuts: Little Sign of Mercy for “Life-Saving” Health Programs » (op. cit) ; NBC News, « USAID freeze risks “deadly consequences” as work halts in Gaza, agencies warn », 8 février 2025, <https://www.nbcnews.com/news/world/usa-id-freeze-risks-deadly-consequences-work-halts-gaza-agencies-warn-rcna190553>.

²⁰⁷ Accountability Lab, Global Aid Freeze Tracker, <http://www.globalaidfreeze.com/> (consulté le 19 mai 2025) ; International Coalition of Voluntary Agencies (ICVA), *Lives on the Line* (op. cit), p. 28-29.

Les personnes demandeuses d'asile, réfugiées, déplacées dans leur pays et migrantes, et particulièrement celles qui sont dans une situation précaire, font face à des risques d'autant plus prononcés à la suite de la suppression des financements de l'aide étrangère, étant donné que ces mesures arrivent au moment où les États-Unis entament le démantèlement du système d'asile aux États-Unis, des programmes de protection et des parcours migratoires²⁰⁸. Par exemple, à la suite de plusieurs décrets et de la suppression de l'application mobile CBP One, il est actuellement impossible de demander l'asile à la frontière entre le Mexique et les États-Unis²⁰⁹. De ce fait, des milliers de personnes se retrouvent bloquées au Mexique et dans d'autres pays du continent américain, et, simultanément, les services essentiels sur lesquels elles comptent et qui n'ont jamais été si cruciaux ont perdu leurs financements²¹⁰. La suspension du programme américain d'accueil des réfugiés (USRAP), qui s'ajoute à l'élimination des aides étrangères des États-Unis, fait que les réfugié-e-s ayant particulièrement besoin d'être protégés, qui auraient été réinstallés aux États-Unis, sont aujourd'hui bloqués dans des lieux où les services qui leur seraient venus en aide par le passé n'existent plus à cause des coupes budgétaires²¹¹. Au premier semestre 2024, les États-Unis ont reçu plus de la moitié (46 500) des 85 000 réfugié-e-s ayant été réinstallés dans vingt-deux pays ; néanmoins, ces 85 000 personnes réinstallées ne correspondaient qu'à 4 % des 2,4 millions de personnes qui, selon l'estimation du HRC, ont besoin d'une réinstallation au niveau mondial²¹². La justice suit son cours en ce qui concerne la suspension de l'USRAP²¹³.

5.2 AFGHANISTAN

LA RÉDUCTION RADICALE DES AIDES MET EN DANGER DES AFGHAN-NE-S DÉPLACÉS DANS LEUR PAYS

En 2024, les États-Unis ont fourni 43,9 % des financements humanitaires en Afghanistan²¹⁴. La suppression des aides étrangères des États-Unis a eu de graves impacts sur les personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan, dont des effets disproportionnés sur les femmes et les filles, et les personnes vivant dans des régions rurales, reculées et historiquement mal desservies²¹⁵. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a relevé la fermeture de 12 des 23 centres de ressources locales qui fournissaient à environ 120 000 Afghan-e-s de retour au pays ou déplacés à l'intérieur du pays un

²⁰⁸ Proclamation présidentielle, « Declaring a National Emergency at the Southern Border of the United States », 20 janvier 2025, <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/declaring-a-national-emergency-at-the-southern-border-of-the-united-states/> ; Proclamation présidentielle, « Guaranteeing the States Protection against Invasion », 20 janvier 2025, <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/guaranteeing-the-states-protection-against-invasion/> ; Déclaration présidentielle, « Securing our Borders », 20 janvier 2025, [whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/securing-our-borders/](https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/securing-our-borders/).

²⁰⁹ Amnesty International, *USA: Lives in Limbo: Devastating impacts of Trump's migration and asylum policies* (Index : AMR 51/9029/2025), 20 février 2025, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr51/9029/2025/en/>, p. 4-5, 8-9.

²¹⁰ Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit.).

²¹¹ Décret, « Realigning the United States Refugee Admissions Program » (op. cit.) ; Amnesty International, « Réaction d'Amnesty International États-Unis aux mesures anti-immigration du président Donald Trump » (op. cit.) ; Comité international de secours, « IRC Responds to Termination of State Department Grants for the Refugee Resettlement Program », 28 février 2025, <https://www.rescue.org/press-release/irc-responds-termination-state-department-grants-refugee-resettlement-program> ; International Coalition of Voluntary Agencies (ICVA), *Lives on the Line* (op. cit.), p. 17-19. CWS, « Daily State of Play: Trump's Indefinite Refugee Ban and Funding Halt », 16 mai 2025, <https://cwsglobal.org/blog/daily-state-of-play-trumps-indefinite-refugee-ban-and-funding-halt/>.

²¹² HCR, *Mid-Year Trends 2024* (op. cit.), p. 27.

²¹³ Cour fédérale de district, District occidental de l'État de Washington à Seattle, *Pacito v. Trump*, Compliance Framework Order, 5 mai 2025, <https://storage.courtlistener.com/recap/gov.uscourts.wawd.344495/gov.uscourts.wawd.344495.119.0.pdf> ; IRAP, « Pacito v. Trump: Challenging Trump's suspension of USRAP », <https://refugeerights.org/news-resources/pacito-v-trump-challenging-trumps-suspension-of-usrap> ; AP, « Judge orders Trump administration to admit roughly 12,000 refugees », 5 mai 2025, <https://apnews.com/article/trump-refugee-admissions-suspension-ruling-aa8d219b8ad771eb6c034c45476a7ab3>.

²¹⁴ OCHA, « Afghanistan 2024 », <https://fts.unocha.org/countries/1/summary/2024>.

²¹⁵ OCHA, « Afghanistan: Impact of US Funding Suspension on the Humanitarian Response », 7 mars 2025, <https://www.unocha.org/publications/report/afghanistan/afghanistan-impact-us-funding-suspension-humanitarian-response-07-mar-2025> ; OCHA, « Afghanistan: Impact of US Funding Suspension on the Humanitarian Response », 22 avril 2025, <https://www.unocha.org/publications/report/afghanistan/afghanistan-impact-us-funding-suspension-humanitarian-response-22-apr-2025>.

logement, une aide alimentaire, une assistance juridique et une orientation vers des prestataires de santé²¹⁶. Le Comité international de secours (IRC) a dû suspendre des services de protection, d'eau potable et de santé destinés à plus de 700 000 personnes, notamment des réfugié-e-s et des familles déplacées à l'intérieur du pays²¹⁷. Le DRC a été contraint de cesser des projets d'acheminement d'eau, ce qui touche des milliers de personnes²¹⁸. Selon l'ACAPS, « le gel des financements puis leur suppression entraînera probablement un pic des besoins humanitaires, en particulier dans les domaines des moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire, de la santé et de la nutrition²¹⁹. »

Des organisations nationales et internationales qui sont actives dans le pays ont dû fermer leurs locaux et licencier leur personnel²²⁰. Selon une enquête réalisée par l'OCHA, les ONG nationales ont été les plus durement frappées²²¹. Les licenciements ont eu des impacts disproportionnés sur les employées afghanes, qui ont maintenant perdu leur moyen de subsistance et leur accès à des services²²².

5.3 COSTA RICA

La suppression de financements met sous tension des services essentiels, mettant en danger les personnes déplacées de force

Depuis 2018, le Costa Rica est le principal pays d'accueil des personnes déplacées de force du Nicaragua²²³. Selon le HCR, en mars 2025, le Costa Rica accueillait plus de 194 000 personnes nicaraguayennes en quête d'asile et 9 216 réfugié-e-s reconnus – soit plus de la moitié de tous les Nicaraguayen-ne-s déplacés de force à l'échelle mondiale²²⁴. Le Costa Rica est aussi un pays de transit pour de vastes mouvements de personnes migrantes et cherchant refuge, qui, depuis quelques années, sont arrivées dans le pays après la traversée du Darién entre le Panama et la Colombie, en chemin vers les États-Unis²²⁵. Toutefois, en raison des politiques du gouvernement de Trump en matière de migration et d'asile, notamment la fin de l'accès à l'asile à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, le Costa Rica reçoit maintenant de grands effectifs de personnes qui attendaient au Mexique de pouvoir entrer aux États-Unis et qui ont maintenant été forcés de repartir vers le Sud.

Une baisse de 41 % des financements entrave gravement la capacité du HCR à fournir une aide humanitaire aux personnes réfugiées et demandeuses d'asile au Costa Rica, ainsi qu'à soutenir le système d'asile de ce pays²²⁶. Selon l'organisation, « au cours des dernières années, l'aide humanitaire, notamment sous la forme d'une assistance financière essentielle qui a favorisé leur intégration, a permis à des milliers de Nicaraguayens au Costa Rica d'accéder à une aide juridique, aux procédures d'asile et de poursuivre leur parcours légal. Cette aide a également permis de leur fournir des services vitaux dans les domaines de la protection de l'enfance, de la santé mentale, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'insertion, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les enfants et les personnes vivant dans des zones à haut risque ou isolées. [...] Cependant, cette aide vitale est aujourd'hui menacée. Une forte réduction des

²¹⁶ OCHA, « Afghanistan: Impact of US Funding Suspension on the Humanitarian Response », 22 avril 2025 (op. cit) ; Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale (UNRIC), « Norwegian Refugee Council: Crippling aid cuts threaten lives in Afghanistan », 25 mars 2025, <https://unric.org/en/norwegian-refugee-council-crippling-aid-cuts-threaten-lives-in-afghanistan/>.

²¹⁷ Comité international de secours, « U.S. aid cuts are impacting millions of Afghans », 25 avril 2025, <https://www.rescue.org/article/us-aid-cuts-are-impacting-millions-afghans#:~:text=Cuts%20to%20U.S.%20aid%20for,of%20hunger%2C%20illness%20and%20displacement>.

²¹⁸ Conseil danois pour les réfugiés, « Statement from the Secretary General, Charlotte Slente, following US termination of nearly all its funded aid programs », 27 février 2025, <http://www.drc.ngo/resources/news/statement-from-the-secretary-general-charlotte-slente-following-us-termination-of-nearly-all-its-funded-aid-programs/>.

²¹⁹ ACAPS, « Afghanistan: Implications of the US foreign aid cuts on the humanitarian response », 1^{er} avril 2025, https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20250401_ACAPS_Thematic_report_Afghanistan_Implications_of_the_US_foreign_aid_cuts_on_humanitarian_response.pdf, p. 3.

²²⁰ Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale (UNRIC), « Norwegian Refugee Council: Crippling aid cuts threaten lives in Afghanistan » (op. cit).

²²¹ OCHA, « Afghanistan: Impact of US Funding Suspension on the Humanitarian Response », 22 avril 2025 (op. cit).

²²² ACAPS, « Afghanistan: Implications of the US foreign aid cuts on the humanitarian response » (op. cit), p. 6.

²²³ HCR, « Costa Rica: Factsheet, December 2024 », <https://reporting.unhcr.org/costa-rica-factsheet-10021>.

²²⁴ HCR, « Le soutien du Costa Rica aux réfugiés menacé par d'importantes réductions budgétaires », 9 mai 2025, <https://www.unhcr.org/fr/actualites/points-de-presse/le-soutien-du-costa-rica-aux-refugies-menace-par-dimportantes>.

²²⁵ HCR, « Costa Rica: Factsheet, December 2024 » (op. cit).

²²⁶ HCR, « Le soutien du Costa Rica aux réfugiés menacé par d'importantes réductions budgétaires » (op. cit).

fonds a déjà contraint les autorités à suspendre ou à réduire considérablement de nombreux services essentiels²²⁷ ». À la suite des coupes budgétaires, la capacité à enregistrer les nouvelles personnes qui demandent l'asile a chuté de 77 %, ce qui retarde la possibilité pour ces personnes d'obtenir les papiers nécessaires pour accéder à la scolarisation, la santé et l'emploi²²⁸.

Simultanément, des organisations locales fournissant des services essentiels aux personnes demandeuses d'asile, réfugiées et migrantes, notamment une aide alimentaire, un abri, des services pédagogiques et un accompagnement psychosocial, ont déclaré à Amnesty International qu'elles avaient été contraintes de revoir à la baisse leurs activités à la suite de la suppression de financements²²⁹. Elles ont indiqué que nombre des personnes qui attendaient de pouvoir entrer aux États-Unis et qui repartent vers le sud ont des moyens extrêmement limités (ayant tout utilisé pour arriver jusqu'à la frontière entre le Mexique et les États-Unis) et qu'elles sont maintenant plus dépendantes du soutien et de l'aide des organisations. Les coupes ont forcé de plus grandes organisations à interrompre leurs activités dans certaines régions du pays, notamment à la frontière entre le Costa Rica et le Nicaragua, c'est-à-dire que de petites associations locales restent la principale présence fournissant des services vitaux aux personnes en déplacement.

5.4 HAÏTI ET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La suppression de financements met sous tension des services essentiels pour les personnes expulsées collectivement en Haïti

Haïti a été plongée dans une grave crise humanitaire, politique et sécuritaire depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021, et la consolidation par la suite de gangs criminels qui dominent aujourd'hui une part considérable du territoire²³⁰. Amnesty International, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et d'autres organisations ont appelé à une interdiction totale du renvoi de toute personne vers Haïti tant que les conditions au sein du pays mettent en danger la vie et la sécurité de la population haïtienne²³¹.

Néanmoins, depuis octobre 2024, plus de 180 000 personnes ont été expulsées de République dominicaine vers Haïti²³². Le 6 avril 2025, le gouvernement dominicain a annoncé quinze nouvelles mesures visant à restreindre davantage les migrations, notamment par la mise en place d'un système qui fait risquer aux migrant-e-s l'expulsion après qu'ils et elles font appel aux services de santé publique²³³. Amnesty International estime que l'expulsion collective de Haïtien-ne-s hors de République dominicaine est cruelle, raciste, et constitue une pratique interdite par le droit international²³⁴. En raison de la suspension de l'aide étrangère des États-Unis, des organisations qui fournissent des services essentiels, notamment une aide de base, de la nourriture, un refuge provisoire, des transports, un accompagnement psychologique et une orientation vers d'autres services à différents points de la frontière entre Haïti et la République dominicaine ont dû réduire leurs activités et peinent à répondre au grand nombre de personnes qui ont besoin d'aide, du

²²⁷ HCR, « Le soutien du Costa Rica aux réfugiés menacé par d'importantes réductions budgétaires » (op. cit).

²²⁸ HCR, « Le soutien du Costa Rica aux réfugiés menacé par d'importantes réductions budgétaires » (op. cit).

²²⁹ Entretien par appel vocal avec des représentant-e-s d'ONG, 12 mai 2025.

²³⁰ Amnesty International, « Haiti: Grave Crisis Requires International Condemnation and Lasting Solutions », 19 mars 2024, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/haiti-grave-crisis-requires-international-condemnation-and-lasting-solutions/>.

²³¹ Amnesty International, « Haiti: Grave Crisis Requires International Condemnation and Lasting Solutions » (op. cit) ; Amnesty International, « République dominicaine. Le Protocole de santé exacerbe le racisme des politiques migratoires », 23 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/04/republica-dominicana-protocolo-de-salud-acentua-racismo-en-las-politicas-migratorias/> ; UNHCR, « Le HCR appelle les États à s'abstenir de renvoyer de force les ressortissants haïtiens », 3 novembre 2022, <https://www.unhcr.org/fr/actualites/communiqués-de-presse/le-hcr-appelle-les-etats-sabstenir-de-renvoyer-de-force-les> ; OHCHR, « Observation du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Volker Türk concernant l'expulsion de plusieurs Haïtiens par la République dominicaine », 10 novembre 2022, <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/11/comment-un-high-commissioner-human-rights-volker-turk-deportation-haitians>.

²³² OIM, Statistiques sur les personnes déportées en Haïti depuis 2021, <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoieWZlYzU2MzktOWFkMCO0MDk4LWFOTQTMmQOYTU1ODkzOTQ2IiwidCI6IjE1ODgyNjJkLTlzMltNDNiNC1iZDZlLWJjZTQ5YzhINjE4NlslmMiOjIj9> ; Amnesty International, « République dominicaine. Le Protocole de santé exacerbe le racisme des politiques migratoires » (op. cit).

²³³ Amnesty International, « République dominicaine. Le Protocole de santé exacerbe le racisme des politiques migratoires » (op. cit).

²³⁴ Amnesty International, « République dominicaine. Le Protocole de santé exacerbe le racisme des politiques migratoires » (op. cit).

fait de leurs moyens limités et de leurs équipes restreintes²³⁵. Amnesty International s'inquiète tout particulièrement de la situation des personnes enceintes et qui viennent de donner naissance, et des nouveaux-nés, qui sont expulsés de République dominicaine à la suite des mesures annoncées en avril et qui risquent d'avoir des besoins médicaux, entre autres, à leur arrivée en Haïti²³⁶. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), « près de 20 000 personnes – dont un nombre croissant de femmes en situation de grande vulnérabilité – ont été expulsées par voie terrestre en avril 2025, un record sur une période d'un mois²³⁷ ».

Le gouvernement de Trump a retiré les protections migratoires dont bénéficiaient les Haïtien-ne-s aux États-Unis, notamment en mettant fin au statut de protection temporaire d'ici au mois d'août 2025 et à la procédure de libération conditionnelle pour raisons humanitaires²³⁸. Par conséquent, il faut s'attendre à une hausse du nombre d'expulsions de personnes des États-Unis vers Haïti au second semestre 2025. Associé à la baisse continue des moyens d'action humanitaire sur le terrain, cela entraînera d'autres violations des droits humains et problèmes de protection²³⁹.

5.5 MEXIQUE

IMPACTS DES SUPPRESSIONS DE FINANCEMENTS SUR LES PERSONNES BLOQUÉES À TIJUANA APRÈS LA SUSPENSION DES PROCÉDURES D'ASILE À LA FRONTIÈRE ENTRE LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS

Le Mexique est le dernier pays de transit pour des milliers de migrant-e-s et de personnes cherchant refuge avant d'arriver aux États-Unis ; beaucoup de ces personnes fuient des persécutions et de graves violations des droits humains dans leur pays d'origine, notamment le Venezuela et Haïti. À la suite d'une série de mesures prises par le gouvernement de Trump, il n'existe actuellement aucun moyen de solliciter une protection internationale à la frontière entre le Mexique et les États-Unis²⁴⁰. L'application CBP One a été fermée le 20 janvier 2025 et tous les rendez-vous existants ont été annulés, y compris ceux qui étaient prévus l'après-midi du 20 janvier²⁴¹. Selon des informations publiques, environ 270 000 personnes cherchaient à obtenir un rendez-vous via l'application et plus de 30 000 rendez-vous existants ont été annulés²⁴².

Des centres d'accueil, ainsi que des organisations nationales et internationales interviewés par Amnesty International à Tijuana en février 2025 ont évoqué les préjudices immédiats qu'ils ont subis après l'interruption de l'aide étrangère des États-Unis et les impacts directs pour les personnes en déplacement au Mexique²⁴³. Plusieurs centres d'accueil ont déclaré que la perte de financements dans les organisations

²³⁵ Information remise à des représentant-e-s d'Amnesty International, avril-mai 2025, conservé dans les archives d'Amnesty International ; OIM, Cartographie des services offerts aux migrants de retour en Haïti, <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrJoiY2M4ZGUwMWQ5Yjk5Zi00MjYwLWJlMmYtYWNhMzE1MGZkNmJkIiwidCI6IjE1ODgyNjJkLTZmIiwidNDiNC1iZDZlLWJjZTQ5YzhINjE4NiIsImMiOiJh9> ; Cluster Protection Haiti, « Factsheet 9: Haiti », décembre 2024, <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-factsheet-9-december-2024> ; ACAPS, « Haiti: Anticipated implications of US funding freeze », 21 février 2025, https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20250221_ACAPS_Haiti-anticipated_implications_of_US_funding_freeze_.pdf.

²³⁶ Amnesty International, « République dominicaine. Le Protocole de santé exacerbe le racisme des politiques migratoires » (op. cit.).

²³⁷ Nations unies, « L'équipe humanitaire pays en Haïti exprime sa vive préoccupation face à la déportation de femmes enceintes et allaitantes depuis la République dominicaine », 19 mai 2025, <https://haiti.un.org/fr/294691-l%E2%80%99C3%A9quipe-humanitaire-pays-en-ha%C3%A9fti-exprime-sa-vive-pr%C3%A9occupation-face-%C3%A0-la-d%C3%A9portation-de>.

²³⁸ Service de la citoyenneté et de l'immigration (USCIS), « Temporary Protected Status Designated Country: Haiti », <https://www.uscis.gov/humanitarian/temporary-protected-status/temporary-protected-status-designated-country-haiti> ; US Federal Register, « Termination of Parole Processes for Cubans, Haitians, Nicaraguans and Venezuelans », 25 mars 2025, <https://www.federalregister.gov/documents/2025/03/25/2025-05128/termination-of-parole-processes-for-cubans-haitians-nicaraguans-and-venezuelans>.

²³⁹ ACAPS, « Haiti: Anticipated implications of US funding freeze » (op. cit.), p. 6.

²⁴⁰ Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit.).

²⁴¹ CBP, « CBP One™ Mobile Application », 20 janvier 2025, https://production.s3.amazonaws.com/media/documents/CBP_One_Mobile_Applicationhttps://immpolicytracking.org/policies/cbp-ends-cbp-one-scheduling-system-and-cancels-upcoming-appointments/#/tab-policy-documents.

²⁴² *The Guardian*, « US asylum seekers in despair after Trump cancels CBP One app: "Start from zero again" », 23 janvier 2025, <http://www.theguardian.com/us-news/2025/jan/23/trump-cbp-one-app-cancelled-mexico>.

²⁴³ Entretiens sur place avec des organisations, Tijuana (Mexique), 4-7 février 2025 ; Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit.).

internationales avait poussé ces dernières à suspendre certains types de soutiens fournis à ces refuges, notamment une aide alimentaire mensuelle et un appui relatif à des services comme Internet, des lignes téléphoniques, des appareils électroménager, des infrastructures, du carburant et des mesures de sécurité²⁴⁴. Le personnel de centres d'accueil a déclaré à Amnesty International que les coupes budgétaires leur faisaient courir le risque de devoir fermer ou de solliciter des contributions financières auprès des personnes migrantes ou demandeuses d'asile elles-mêmes afin de prendre en charge les dépenses²⁴⁵. Des organisations ont dû annuler des activités réalisées dans les refuges, notamment des ateliers juridiques et des activités de loisir avec les enfants et les adolescent·e·s. Les dotations de subsistance et le soutien économique remis directement aux personnes cherchant refuge ont aussi cessé²⁴⁶.

Le personnel du centre Jardín de Mariposas, un refuge pour les personnes LGBTQIA+ cherchant à se mettre à l'abri, a déclaré : « Nous avons pu assumer la baisse des financements pour l'instant, mais nous utilisons de l'argent qui était prévu pour autre chose, comme l'embauche de personnes supplémentaires. Ces mesures touchent directement une population visée de toutes parts : ces personnes ne peuvent pas travailler au Mexique, elles n'ont pas de papiers d'identité, elles n'ont pas d'argent. Dites-vous maintenant qu'il est plus difficile de leur donner un accès à Internet, à manger, un lieu sûr²⁴⁷. »

Des informations ont fait état de licenciements dans le secteur humanitaire et de résiliation de contrats déjà en cours²⁴⁸. Par exemple, Asylum Access Mexico a dû fermer trois sites et annuler le recrutement de plusieurs postes²⁴⁹. Asylum Access Mexico fournit un soutien juridique aux personnes demandeuses d'asile et migrantes dans le cadre de leurs procédures d'asile et d'immigration au Mexique, des services essentiels étant donné l'interruption des procédures d'asile à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, ce qui a poussé nombre de personnes à demander l'asile au Mexique²⁵⁰. La branche du HCR au Mexique a dû fermer quatre de ses bureaux dans le pays, licencier 190 personnes et mettre fin à son soutien à 140 centres d'accueil dans le pays²⁵¹.

5.6 MYANMAR ET THAÏLANDE

La suppression soudaine et radicale des financements exacerbe la crise humanitaire au Myanmar et en Thaïlande

Le gel initial des aides étrangères et l'ordre d'arrêt de travail correspondant a pris au dépourvu de nombreuses organisations qui fournissent des services de santé aux populations du Myanmar, les forçant à trouver des moyens de limiter les dégâts²⁵². Cette nouvelle a été particulièrement dure dans le sud-est du Myanmar et d'autres régions en proie à un conflit armé, qui s'intensifie depuis le coup d'État militaire de

²⁴⁴ *El Sol de la Laguna*, « Migrants left without food support due to USAID cutbacks », 11 février 2025, <https://oem.com.mx/elsoldelalaguna/local/migrantes-en-torreon-se-quedan-sin-apoyo-alimentario-por-recortes-a-la-usaid-21630419> (en espagnol uniquement).

²⁴⁵ Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit) p. 18.

²⁴⁶ Entretiens sur place avec des organisations, Tijuana (Mexique), 4-7 février 2025 ; Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit) p. 17-18.

²⁴⁷ Entretiens sur place avec des organisations, Tijuana (Mexique), 4 février 2025 ; Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit) p. 17.

²⁴⁸ Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit) p. 17-18 ; Asylum Access Mexico, « Important notice: update on the recruitment process », 5 février 2025, https://www.facebook.com/AsylumAccessMX/photos/comunicadourgente-actualizaci%C3%B3nvacantesestimada-comunidadqueremos-agradecerles-p/677125011305747/?_rdr (en espagnol uniquement).

²⁴⁹ Asylum Access Mexico, « Important notice: update on the recruitment process », 5 février 2025, https://www.facebook.com/AsylumAccessMX/photos/comunicadourgente-actualizaci%C3%B3nvacantesestimada-comunidadqueremos-agradecerles-p/677125011305747/?_rdr (en espagnol uniquement) ; *El Universal*, « Tras recorte de EU, Asylum Access cierra tres oficinas en México; ONG ofrece apoyo humanitario a refugiados », 8 avril 2025, <https://www.eluniversal.com.mx/nacion/tras-recorte-de-eu-asylum-access-cierra-tres-oficinas-en-mexico-ong-ofrece-apoyo-humanitario-a-refugiados/> (en espagnol uniquement).

²⁵⁰ Amnesty International, *USA: Lives in Limbo* (op. cit) p. 15.

²⁵¹ W Radio, « Criminalizar a los refugiados y la migración no tiene fundamento: Giovanni Lepri » (op. cit) ; Aristegui, « ACNUR cierra cuatro oficinas en México por "recortes financieros" », 3 mai 2025, <https://aristeguinoticias.com/030525/mexico/acnur-cierra-cuatro-oficinas-en-mexico-por-recortes-financieros/>.

²⁵² Amnesty International, « Myanmar. Le gel brutal et irresponsable de l'aide américaine constitue une menace existentielle pour les droits humains », 13 février 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/02/myanmar-recklessly-abrupt-us-aid-stoppage-poses-existential-threat-to-human-rights/> ; Foreign Policy, « Trump Aid Cuts Threaten Myanmar's Youth », 27 mars 2025, https://foreignpolicy.com/?p=1191054&preview=true&preview_id=1191054?utm_content=gifting&tpcc=gifting_article&gifting_article=bXlhbm1hcl10cnVtcC1lc2FpZC1jdXRzLWVkdWNhdGlvbi1zdHVkZW50cy1kaXNw&pid=OC22371069.

2021, ainsi que dans les camps de réfugié-e-s et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar.

Des programmes fournissant une aide médicale en première ligne, notamment l'orientation vers des hôpitaux secondaires pour les blessures de guerre ou les soins néonataux d'urgence, des systèmes d'alerte précoce aux frappes aériennes, ou encore un accompagnement psychosocial pour les survivant-e-s d'attaques, ont été revus à la baisse, suspendus ou perturbés faute de pouvoir conserver du personnel, quand ils n'ont pas été tout simplement supprimés. Le gel des dépenses a aussi affecté des programmes qui fournissent les traitements contre le VIH, la tuberculose et le paludisme²⁵³. Le rétablissement de financements des États-Unis après le séisme qui a frappé le Myanmar le 28 mars 2025 n'a pas pour objet de compenser ces manques²⁵⁴.

Le gel des aides faisait peser de graves risques sur les droits à la santé de plus de 100 000 personnes installées dans neuf camps de réfugié-e-s du côté thaïlandais de la frontière avec le Myanmar²⁵⁵. La majorité des réfugié-e-s du Myanmar vivent en Thaïlande le long de la frontière depuis des années, après avoir fui les précédentes vagues de violence au Myanmar. Mais les camps se sont agrandis depuis le coup d'État. En février, Amnesty International s'est entretenue avec des réfugié-e-s vivant dans deux camps le long de la frontière²⁵⁶. Tous ont déclaré que les hôpitaux des camps, gérés par le Comité international de secours (IRC) grâce au financement d'USAID, avaient brusquement fermé après l'ordre d'arrêter les activités²⁵⁷. L'impact de la fermeture initiale s'est fait sentir immédiatement. Dans le camp d'Umpien, des habitants ont affirmé qu'au moins quatre personnes étaient mortes parce qu'elles n'avaient pas reçu l'oxygène fourni par les hôpitaux²⁵⁸.

À la mi-février, l'IRC a enfin reçu une dérogation lui permettant de continuer son travail, même si le comité n'était pas autorisé à fournir des services de planification familiale²⁵⁹. L'organisation The Border Consortium (TBC), qui achemine de la nourriture et de l'huile de cuisson aux neuf camps situés le long de la frontière du côté thaïlandais, a aussi reçu une dérogation afin de maintenir cette aide alimentaire, sans pourtant savoir combien de temps durera ce financement²⁶⁰. Le manque de donations d'autres pays est un problème ancien, ce qui aboutit à la baisse attendue des rations : plusieurs groupes ont averti en mai que cela risquait de créer une crise humanitaire²⁶¹.

La fermeture du programme américain d'accueil des réfugiés (USRAP) a aussi un vif impact psychologique sur les personnes qui étaient sur le point de commencer une nouvelle vie aux États-Unis après des années à s'inquiéter gravement de leur protection, dans l'attente du droit de travailler ou de se tourner vers l'avenir²⁶².

²⁵³ Amnesty International, « Myanmar. Le gel brutal et irresponsable de l'aide américaine constitue une menace existentielle pour les droits humains » (op. cit.).

²⁵⁴ Comité international de secours, « Myanmar: One month since earthquake, IRC warns of deepening humanitarian crisis », 28 avril 2025, <https://www.rescue.org/press-release/myanmar-one-month-earthquake-irc-warns-deepening-humanitarian-crisis>.

²⁵⁵ Informations transmises par des organisations à Amnesty International, février-avril 2025 ; HCR, Situation au Myanmar, <https://data.unhcr.org/fr/situations/myanmar>.

²⁵⁶ Entretiens avec des réfugié-e-s, février 2025 ; Amnesty International, « Myanmar. Le gel brutal et irresponsable de l'aide américaine constitue une menace existentielle pour les droits humains » (op. cit.).

²⁵⁷ *The Guardian*, « Along Thai-Myanmar border, Trump's decision to suspend foreign aid is deadly », 26 février 2025, <https://www.theguardian.com/us-news/2025/feb/26/along-thai-myanmar-border-trumps-decision-to-suspend-foreign-aid-is-deadly-ntwnfb> ; *CNN*, « No doctors for sick children. This is the reality of Trump's aid freeze in remote northern Thailand », 11 février 2025, <https://edition.cnn.com/2025/02/11/asia/thailand-myanmar-refugees-us-aid-freeze-trump-intl-hnk-dst/index.html>.

²⁵⁸ Amnesty International, « Myanmar. Le gel brutal et irresponsable de l'aide américaine constitue une menace existentielle pour les droits humains » (op. cit.) ; Reuters, « Burmese refugees dies after discharge from shut US-funded clinic, says family », 7 février 2025, <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/burmese-refugee-dies-after-discharge-shut-us-funded-clinic-says-family-2025-02-07/>.

²⁵⁹ *The Guardian*, « Along Thai-Myanmar border, Trump's decision to suspend foreign aid is deadly » (op. cit.).

²⁶⁰ The Border Consortium, « Public Statement: Reduction in Food Support to Refugees », 31 mai 2025, <https://www.theborderconsortium.org/wp-content/uploads/2025/03/Reduction-statement-revised-V4.jpg>.

²⁶¹ *DW*, « Refugees from Myanmar facing deep food aid cuts in Thailand », 23 avril 2025, <https://www.dw.com/en/refugees-from-myanmar-facing-deep-food-aid-cuts-in-thailand/a-72318013#:~:text=The%20cuts%20will%20hit%20more,most%20of%20their%20food%20support..>

²⁶² Comité international de secours, « IRC Responds to Termination of State Department Grants for the Refugee Resettlement Program » (op. cit.).

6. RECOMMANDATIONS

Au regard des conclusions préliminaires d'Amnesty International et les obligations des États aux termes du droit international relatif aux droits humains, l'organisation formule les recommandations suivantes.

6.1 AUX AUTORITÉS DES ÉTATS-UNIS

AU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS :

- Maintenir un financement solide de l'aide étrangère des États-Unis afin de soutenir les droits humains dans le monde, à des niveaux conformes à l'engagement des États dans la résolution n° 2626 de l'Assemblée générale des Nations unies et dans plusieurs autres forums de haut niveau depuis les années 1970, c'est-à-dire l'affectation d'au moins 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide internationale, en vue d'accompagner les États dans la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels sans discrimination, de protéger les droits des réfugié-e-s et migrant-e-s, et d'intervenir efficacement lors de crises humanitaires.
- Rejeter toute demande du pouvoir exécutif de codifier des baisses de l'aide étrangère via des procédures d'abrogation.
- Veiller à ce que toute l'aide internationale provenant des États-Unis reste conforme aux principes humanitaires et relatifs aux droits humains, et à ce qu'elle soit allouée en fonction des besoins.
- Utiliser tous les leviers de contrôle à sa disposition pour s'assurer que l'utilisation de l'aide étrangère par l'administration ne contribue pas à porter atteinte aux droits humains.
- S'associer au pouvoir exécutif pour réformer et faire évoluer la coopération et les aides internationales en vue d'éviter les discriminations, et le faire de manière transparente, inclusive et consultative – notamment auprès des organisations nationales de la société civile ainsi que des organisations internationales et des gouvernements étrangers – conformément aux principes de légalité, légitimité, nécessité et proportionnalité tels qu'ils sont inscrits dans le droit et les normes internationaux relatifs aux droits humains, à commencer par le droit de se mettre en sécurité. En ce sens, il est impératif de prendre les mesures nécessaires à l'élimination et à la prévention de tout impact discriminatoire sur les groupes marginalisés, ainsi que de tout désavantage et disparité persistants.
- Prévoir des garde-fous pour que les mesures limitant les droits des organisations de la société civile à chercher, utiliser et recevoir des fonds de sources nationales, étrangères et internationales – y compris les mesures visant à garantir la transparence et l'obligation de rendre des comptes – ne restreignent pas de manière superflue ou disproportionnée la liberté d'association, même pour des organisations implantées en dehors des États-Unis, et encourager l'autorégulation des organisations de la société civile qui font preuve d'ouverture, de transparence et qui rendent compte de leurs actes.

AU GOUVERNEMENT DE TRUMP, AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET AU DÉPARTEMENT D'ÉTAT :

- Rétablir d'urgence l'aide à l'étranger, par le biais d'une procédure de dérogation, entre autres, pour les programmes dont la réduction incohérente et brutale du financement a porté atteinte aux droits humains, et veiller à ce que l'aide future ne soit pas administrée de manière discriminatoire, notamment en élaborant un cadre permettant l'application cohérente de mesures particulières pour parvenir à l'égalité. Cela nécessite notamment la collecte de

données ventilées classées par appartenance raciale et ethnique, genre, nationalité et âge, entre autres caractéristiques.

- S'associer au pouvoir législatif pour réformer et faire évoluer la coopération et les aides internationales en vue d'éviter les discriminations, et le faire de manière transparente, inclusive et consultative – notamment auprès des organisations nationales de la société civile ainsi que des organisations internationales et des gouvernements étrangers – conformément aux principes de légalité, légitimité, nécessité et proportionnalité tels qu'ils sont inscrits dans le droit et les normes internationaux relatifs aux droits humains. En ce sens, il est impératif de prendre les mesures nécessaires à l'élimination et à la prévention de tout impact discriminatoire sur les groupes marginalisés, ainsi que de tout désavantage et disparité persistants.
- Débloquer sans délai les arriérés de paiements aux partenaires de mise en œuvre des États-Unis.
- Garantir le droit de demander l'asile, notamment en rétablissant immédiatement l'accès à l'asile à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.
- Rétablir sans délai le programme américain d'accueil des réfugiés (USRAP) et favoriser le déplacement immédiat vers les États-Unis des personnes dont le trajet a été annulé à la suite du décret.

6.2 À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

- Conformément à l'engagement pris par les États dans la résolution n° 2626 de l'Assemblée générale des Nations unies et dans plusieurs autres forums de haut niveau depuis les années 1970, c'est-à-dire l'affectation d'au moins 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide internationale, maintenir l'engagement ancien de coopérer à l'international en vue d'accompagner les États dans la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels sans discrimination, de protéger les droits des réfugié·e·s et migrant·e·s, et d'intervenir efficacement lors de crises humanitaires.
- En vertu du principe de partage des responsabilités, les États doivent fournir un appui accru sous forme d'aide financière, matérielle et technique aux programmes qui permettent d'améliorer la protection des personnes réfugiées et migrantes, en particulier à ceux qui sont actuellement confrontés à des coupes budgétaires.
- Préserver pour la société civile dans le monde entier son droit à chercher, recevoir et utiliser des ressources en veillant à ce que – entre autres mesures et au titre de l'obligation des États-Unis de garantir la liberté d'association aux termes du PIDCP – des lois et règlements nationaux ne ciblent pas injustement ou ne restreignent pas la circulation internationale des dons, s'abstiennent de discrimination contre certains types d'associations ou n'aient pas pour effet global la contraction de la société civile dans d'autres pays.
- Les États où il existe des programmes de réinstallation de réfugié·e·s doivent œuvrer à l'augmentation considérable du nombre de places affectées chaque année à la réinstallation. Les États qui n'ont pas encore mis en place des programmes de réinstallation sont invités à le faire dans les meilleurs délais. Tous les engagements relatifs à la réinstallation des personnes réfugiées doivent être guidés par les besoins dans le monde et viser à y répondre.
- Les États doivent créer et étendre tous les parcours sûrs et légaux existants pour les personnes réfugiées et migrantes, notamment par le parrainage citoyen, le parrainage privé et les admissions humanitaires.

**Amnesty International est un mouvement rassemblant
10 millions de personnes
qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et
milite
pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits
humains. Notre vision
est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes
tiennent leurs promesses,
respectent le droit international et sont tenus de rendre des
comptes. Indépendante
de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout
intérêt économique
et de toute religion. Amnesty International est essentiellement**

Contact


info@amnesty.org


facebook.com/
AmnestyGlobal


@Amnesty


amnesty.org/fr



Amnesty International
Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW,
Royaume-Uni

Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (attribution – utilisation non commerciale – pas d'œuvre dérivée – 4.0 International), voir <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.fr>.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [page relative aux autorisations](#) sur le site d'Amnesty International.

Index AI : **AMR 51/9408/2025**

Publication : **Mai 2025**

Original : **anglais**

© Amnesty International 2025